fédération française des échecs

Direction Nationale de l'Arbitrage

SESSION DE DECEMBRE 2023

ANNALES DES EXAMENS D'ARBITRES FÉDÉRAUX

L'intelligence du jeu, l'émotion du sport

Directeur de l'Education des Arbitres : Rachid Heddache – direc.educ.dna@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES 1

Statistiques de la session 3

UVR - session de décembre 2023 4

UVR - session de décembre 2023 - grille des réponses 13

UVR - session de décembre 2023 - corrigé détaillé 14

UVC - session de décembre 2023 24

UVC – session de décembre 2023 - grille des réponses 30

UVC - session de décembre 2023 – corrigé détaillé 31

UVO - session de décembre 2023 38

UVO – session de décembre 2023 – Grille des réponses 43

UVO - session de décembre 2023 – corrigé détaillé 44

UVT – session de décembre 2023 51

UVT – session de décembre 2023 - grille des réponses 62

UVT - session de décembre 2023 – Corrigé détaillé 63

Informations de contact 76

Attention ! Note importante !

Les réponses sont basées sur les règles et règlements en application au moment du passage de l'examen.

Statistiques de la session

Récapitulatif

	Nombre de candidats inscrits à l'épreuve	Nombre de candidats présents à l'épreuve	Absents	UV Reçus	UV Reçus en %
UVR	212	179	33	**113**	**63,1 %**
UVC	193	160	33	**95**	**59,4 %**
UVO	60	56	4	**28**	**50 %**
UVT	60	56	4	**34**	**60,7 %**
Total	**525**	**451**	**74**	**270**	

387 candidats se sont inscrits à la session d'examen de décembre 2023 à une ou deux épreuves dans **47 centres d'examens** répartis dans 17 ligues sur les 18.

Participation par ligue

Présent au cours d'une épreuve

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	EST	GUA	GUY	HDF	IDF	MAR	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL	NCL	REU	Tot
UVR	18	8	7	0	4	18	2	0	5	40	7	20	2	25	15	6	2	0	179
UVC	17	6	6	0	5	18	0	0	6	32	2	19	3	27	11	7	1	0	160
UVO	16	1	3	0	0	5	0	0	6	4	0	10	1	3	5	2	0	0	56
UVT	16	0	4	0	0	3	0	0	7	4	0	11	2	3	4	2	0	0	56
Abs*	0	3	10	0	0	4	0	1	2	12	6	3	2	26	3	2	0	0	74

Abs* Absence au cours d'une épreuve (un candidat absent à 2 épreuves est compté 2 fois)

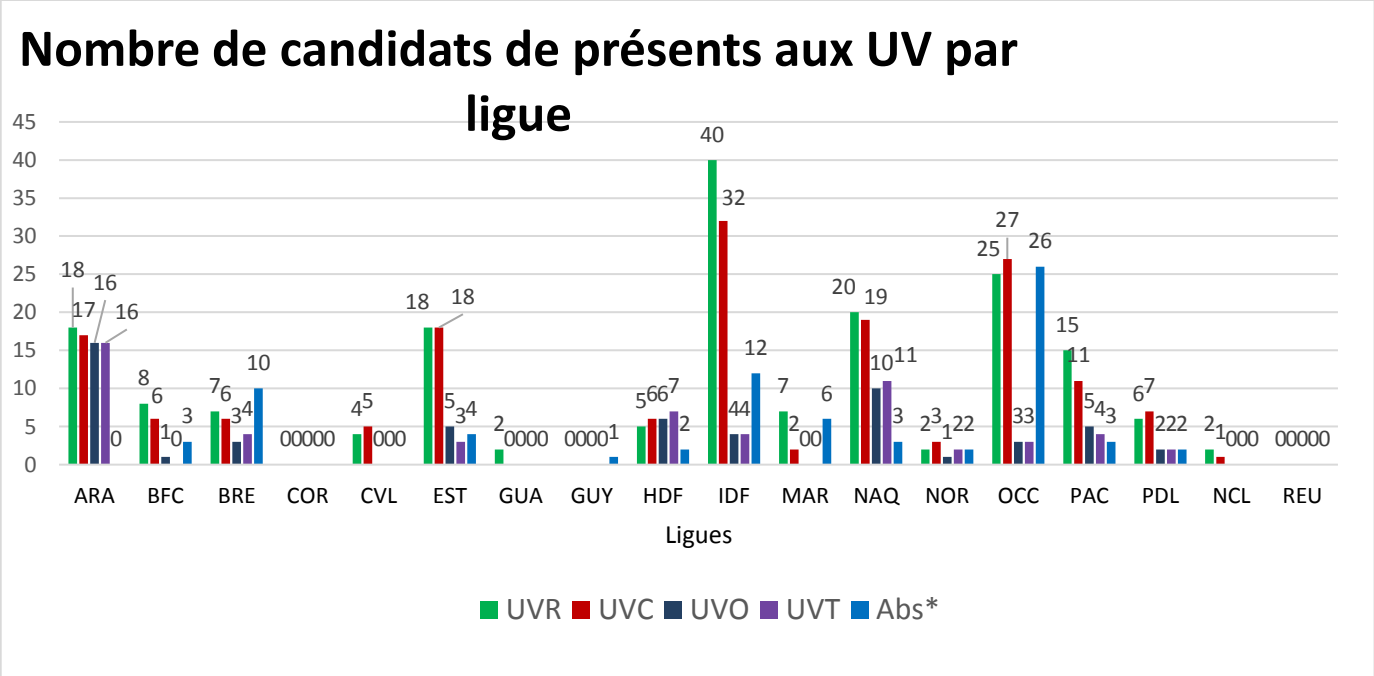

UVR - session de décembre 2023

Durée : 2 heures

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter sur Internet pendant l'épreuve.

Pour chaque question, une seule réponse est attendue. *Toutes les questions rapportent un point. 80% de bonnes réponses nécessaires pour avoir l'UV donc 24 bonnes réponses (l'UV a 30 questions).*

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

Question 1

L'équipe d'organisation a disposé l'ensemble des pendules à la gauche des noirs.

Pour l'une des parties, la personne ayant les noirs déplace la pendule à sa droite en affirmant que ce sont les noirs qui choisissent le côté de la pendule.

- **a)** Il est dans son droit et il peut déplacer la pendule où il veut.
- **b)** Il se trompe, c'est aux blancs de choisir de quel côté placer la pendule.
- **c)** L'équipe d'organisation s'est trompée, la pendule doit toujours être à droite des noirs.
- **d)** Il faut solliciter l'arbitre, c'est le seul à choisir le côté où est placée la pendule.

Question 2

Après le début d'une partie à la cadence 1h00+30s/coup, les deux adversaires ont joué plusieurs coups (13 coups chacun) avant de se rendre compte que Roi et Dame, qui n'ont pas encore bougé, ont été inversés du côté des blancs.

- **a)** La partie continue dans cette position sans rien modifier, les blancs n'ont pas le droit de roquer.
- **b)** La partie continue en remettant correctement le roi et la dame des blancs sur leur position normale de départ.
- **c)** On recommence la partie depuis la position initiale.
- **d)** On continue la partie en inversant aussi le roi et la dame des noirs pour que ce soit équitable.

Question 3

Après le début d'une partie à la cadence 12min+5s/coup, les deux adversaires ont joué plusieurs coups (13 coups chacun) avant de se rendre compte que Roi et Dame, qui n'ont pas encore bougé, ont été inversés du côté des blancs.

- **a)** La partie continue dans cette position sans rien modifier, les blancs n'ont pas le droit de roquer.
- **b)** La partie continue en remettant correctement le roi et la dame des blancs sur leur position normale de départ.
- **c)** On recommence la partie depuis la position initiale.
- **d)** On continue la partie en inversant aussi le roi et la dame des noirs pour que ce soit équitable.

Question 4

Vous arbitrez un tournoi, lors d'une partie vous voyez une joueuse toucher son cavalier de manière intentionnelle, dire ensuite « j'adoube », déplacer un fou et appuyer sur la pendule.

- **a)** Elle a dit « j'adoube », vous n'avez rien à faire.
- **b)** Vous n'intervenez pas, sauf si l'adversaire le demande.
- **c)** Vous déclarez qu'elle a commis un coup illégal et la sanctionnez en conséquence.
- **d)** Vous intervenez et l'obligez à déplacer son cavalier à partir de la position précédente.

Question 5

Un joueur est en train de noter sa partie, il lui reste moins de 5 minutes à la pendule. Dans quel cas a-t-il l'obligation de noter jusqu'au bout ?

- **a)** Cadence 50 minutes +10 secondes par coup
- **b)** Cadence 15 minutes + 5 secondes par coup.
- **c)** Vous êtes dans la 1re période d'une partie à la cadence 2 heures – 40 coups + 1 heure KO
- **d)** Cadence 30 minutes + 30 secondes par coup.

Question 6

Dans cette position, vous êtes présent en tant qu'arbitre, les blancs viennent de jouer De6 en annonçant échec et mat, les noirs ne trouvent pas de coup à jouer et finissent par épuiser le temps restant sur la pendule.

- **a)** Vous déclarez la partie nulle car c'est un pat.
- **b)** Vous déclarez la victoire des blancs car les noirs ont épuisé leur temps sans rien dire.
- **c)** Vous déclarez la victoire des noirs car les blancs ont annoncé à tort qu'il y avait échec et mat.
- **d)** Vous déclarez la victoire des blancs car les noirs ont au moins un coup légal.

Question 7

Dans une partie à cadence blitz, vous observez la position ci-contre après le coup Ff8+, il n'y a pas eu d'échange de matériel depuis une vingtaine de coups.

- **a)** Vous commencez à compter les coups effectués pour appliquer l'article 9.6.2
- **b)** Vous attendez que l'un des deux épuise son temps restant pour appliquer l'article 6.9.
- **c)** Vous attendez que la partie se termine sans votre intervention suivant l'article 9.1
- **d)** Vous arrêtez immédiatement la partie au motif de l'article 5.2.2

Question 8

Dans le cadre d'un tournoi, un enfant malvoyant s'inquiète de ne pas faire attention au temps qu'il lui reste et demande ce qui peut lui être autorisé.

Laquelle de ces propositions est correcte ?

- a) Bénéficier d'une cadence de jeu avec du temps supplémentaire.
- b) Quand l'enfant malvoyant est au trait, avoir l'autorisation de demander à son adversaire le temps qu'il reste.
- c) Avoir un assistant qui surveillera sa pendule et le préviendra dès qu'il sera en zeitnot.
- d) Venir avec une pendule personnelle adaptée différente de celles amenées par l'organisateur qui lui permettra un accès plus facile au temps qui lui reste.

Question 9

Une joueuse dont la partie est en cours vient vous indiquer qu'un spectateur la met mal à l'aise, il reste à côté de l'échiquier à chaque fois qu'elle s'y trouve et il la regarde bizarrement.

- **a)** Vous indiquez à la joueuse qu'elle doit faire une démarche de plainte officielle, c'est obligatoire si elle souhaite votre intervention pour expulser le spectateur de la salle.
- **b)** Vous allez voir dès que possible le spectateur pour constater le fait et intervenez en lui demandant au minimum de se tenir à distance de cette partie.
- **c)** Vous indiquez à la joueuse que les spectateurs sont autorisés dans la salle de jeu.
- **d)** Le spectateur n'a rien fait de mal pour l'instant. Vous indiquez à la joueuse de revenir vous voir s'il venait à être plus gênant.

Question 10

Une partie vient de se terminer. Les blancs ont fait échec et mat. Juste avant de serrer la main de leur adversaire, les noirs voient que le drapeau des blancs était tombé et exigent le gain au temps car un spectateur confirme que cela s'était produit avant l'échec et mat. Vous n'étiez pas devant la partie.

- **a)** Vous déclarez la victoire pour les noirs car ils ont gagné au temps avant l'échec et mat.
- **b)** Le signalement de la chute du drapeau aurait dû être effectué par les noirs ou par l'arbitre avant que l'échec et mat ne soit posé, c'est trop tard pour réclamer.
- **c)** Vous utilisez une fonction de la pendule qui vous permet de savoir précisément quand le drapeau est tombé pour prendre votre décision.
- **d)** Vous n'êtes pas sûr de ce qui s'est passé en premier donc vous déclarez le match nul.

Question 11

On vous appelle sur cette partie. Les blancs vous disent « J'ai perdu, je suis échec et mat ».

- **a)** Vous relancez la pendule en demandant au joueur de prendre son temps pour réfléchir.
- **b)** Vous prenez immédiatement en compte la victoire des noirs en considérant que c'est un abandon.
- **c)** Vous acceptez le mat car vous avez vu que de toute manière les noirs feront forcément échec et mat au coup d'après.
- **d)** Vous signalez aux blancs qu'il y a une solution pour protéger son roi, la partie continue.

Question 12

Dans la position suivante en partie blitz, le joueur au trait a les blancs et n'a plus que 13 secondes. Le joueur avec les noirs arrête la pendule et appelle l'arbitre de manière véhémente pour exiger que l'on compte les coups de sa partie. Il veut réclamer la nulle quand il y aura les 50 coups.

- **a)** Vous acceptez immédiatement la demande des noirs.
- **b)** Vous indiquez aux noirs de vous rappeler quand ils auront le trait.
- **c)** Vous estimez que la demande est abusive et vous sanctionnez le fait en ajoutant du temps à l'adversaire.
- **d)** Vous expliquez que cette demande ne peut pas être faite en blitz.

Question 13

Dans cette position en blitz du championnat du monde, le joueur avec les blancs tombe au temps, il réclame le match nul à l'arbitre.

- **a)** Dans ce cas particulier, les joueurs sont d'un très haut niveau, à partir du moment où tout le monde est d'accord vous accordez le match nul.
- **b)** Dans cette position, on accorde la victoire aux noirs car un échec et mat est possible avec ce matériel.
- **c)** En blitz, le joueur dont le drapeau est tombé a obligatoirement perdu. Vous rejetez immédiatement la demande sans analyser le matériel restant.
- **d)** Les noirs ne peuvent de toute évidence pas mater dans cette

Question 14

A la cadence 1h+30s/coup, à partir de cette position, les blancs jouent Fxb5+ et appuient sur leur pendule. C'est leur 1er coup illégal.

Quelle est la sanction adaptée ?

- **a)** Vous donnez un avertissement oral.
- **b)** Vous ajoutez une minute à la pendule de son adversaire.
- **c)** Vous ajoutez deux minutes à la pendule de son adversaire.
- **d)** Vous déclarez la partie terminée.

Question 15

A la cadence 3 min +2s/coup, à partir de cette position, les noirs jouent Th3+ et appuient sur leur pendule. C'est leur 1er coup illégal.

Quelle est la sanction adaptée ?

- **a)** Vous donnez un avertissement oral.
- **b)** Vous ajoutez une minute à la pendule de son adversaire.
- **c)** Vous ajoutez deux minutes à la pendule de son adversaire.
- **d)** En blitz le 1er coup illégal perd la partie.

Question 16

A la cadence 12min+3s/coup, vous avez déjà sanctionné une fois les noirs pour avoir achevé un coup illégal. Dans cette position, ils jouent devant vous le coup Th6 et appuient sur leur pendule. Avant même que vous n'interveniez, les blancs jouent De3. Quelle est votre intervention ?

a) Vous sanctionnez le coup illégal en ajoutant 1 minute à l'adversaire. En partie rapide c'est le 3ème coup illégal qui perd la partie.
b) C'est le 2ème coup illégal des blancs, ils ont perdu la partie.
c) Les blancs ont joué malgré le coup illégal des noirs, ce sont eux qui sont sanctionnés.
d) Vous n'intervenez pas.

Question 17

Dans cette position, vous voyez les blancs prendre leur roi pour effectuer le roque avec la Tour en h1. Ils effectuent le mouvement complet puis, avant d'appuyer sur leur pendule, se rétractent et reviennent en arrière.

a) Vous n'intervenez pas, les blancs ont le droit de déplacer la pièce de leur choix.
b) Vous n'intervenez pas, vous vérifiez juste que les blancs font un coup de tour.
c) Vous n'intervenez pas, vous vérifiez juste que les blancs font un coup de roi.
d) Vous interrompez la partie immédiatement pour déclarer un coup illégal.

Question 18

Voici des exemples de rappels à l'ordre à des joueurs. Lequel s'appuie sur l'article 7.4.1 des règles du jeu ?

a) Un joueur n'a pas le droit de cacher sa feuille de partie à l'arbitre.
b) Une joueuse a fait maladroitement tomber une pièce, elle doit la remettre en place avant d'appuyer sur sa pendule.
c) Un joueur doit appuyer sur la pendule avec la même main que celle qui a effectué le coup.
d) Une joueuse souhaite faire une offre de nulle, elle doit d'abord jouer un coup sur l'échiquier, proposer la nulle puis appuyer sur sa pendule.

Question 19

Dans le cas suivant, les blancs vous appellent, ils viennent de jouer Tg8+ et réclament la nulle par répétition de position. Les noirs ne veulent pas faire nulle.

1	Te7	Fb5
2	Rf3	Rf5
3	Th7	Rg6
4	Th8	Rg5
5	Tg8+	Rf5
6	Th8	Rg5
7	Tg8+	Rf5
8	Th8	Rg5
9	Td8	Fc4
10	Ta8	Fb5
11	Re3	Rg4
12	Tg8+	Rf5
13	Th8	Rg4
14	Tg8+	Rf5
15	Th8	Rg4
16	Tg8+	

a) Vous acceptez, la position vient bien de se produire au moins pour la 3ème fois.
b) Vous refusez car la position ne s'est pas produite pour la 3ème fois.
c) Vous refusez à partir du moment où les noirs ne sont pas d'accord.
d) Vous refusez pour une autre raison.

Question 20

Dans le cas suivant, les noirs vous appellent pour réclamer la nulle par répétition de position, les blancs viennent de jouer Cf2 et n'ont pas envie de faire nulle. Les noirs indiquent que la position s'est répétée après les coups N°2, N°7 et N°10 des blancs sur la feuille de notation jointe.

1		Rf6
2	Re3	Fe6
3	Rd3	Ff7
4	Rd2	Fe8
5	Re2	Fd7
6	Re3	Re7
7	Cfd3	Rf6
8	Cd1	Rg7
9	C3b2	Rf6
10	Cf2	

Quelle est votre décision ?

a) Vous refusez la demande car les positions indiquées par les noirs sont clairement différentes.

b) Vous refusez la demande car les répétitions de positions n'ont pas été obtenues de manière consécutive.

c) Après reconstitution de la partie, vous acceptez la demande.

d) Vous refusez la demande car les positions ne sont pas identiques, les cavaliers ont échangé leurs places.

Question 21

Vous arbitrez un blitz. Vous n'avez pas vu le dernier coup et vous observez la position suivante.

Vous voyez alors les blancs jouer De4+ et appuyer sur leur pendule.

Quelle est votre intervention ?

a) Vous interrompez le jeu et demandez aux noirs de clarifier la promotion inachevée.

b) Vous arrêtez la partie et déclarez le match nul.

c) Vous attendez le prochain coup des noirs et vous vous préparez à déclarer un éventuel coup illégal.

d) Vous interrompez le jeu, indiquez que les noirs ont effectué un coup illégal que vous sanctionnez. Si la partie continue alors vous remplacez le pion en b1 par une dame.

Question 22

Vous arbitrez une partie à cadence lente, l'échiquier a été rangé et les feuilles de parties, complétées avec soin, sont signées. Sur la sienne la joueuse ayant les blancs a indiqué qu'elle avait gagné alors que le joueur qui a les noirs a indiqué un match nul. Ils semblent tous les deux de bonne foi et pensent s'être mal compris.

Que faîtes-vous ?

a) Vous reconstituez la partie avec eux et déciderez du résultat selon la position finale sur l'échiquier.

b) Vous demandez aux joueurs de reconstituer la partie et de la reprendre là où elle s'est arrêtée.

c) Vous les renvoyez faire une nouvelle partie pour laquelle vous adaptez le temps sur les pendules pour ne pas déborder sur la suite du tournoi.

d) Les noirs auraient dû exprimer plus clairement leur offre de nulle, vous déclarez la victoire pour les blancs.

Question 23

Dans cette position, les blancs viennent de pousser un pion en g8, ce qui leur a permis de faire cette « étrange » promotion. Ils ont appuyé sur leur pendule.

- **a)** Vous interrompez le jeu et remplacez la tour à l'envers par une dame.
- **b)** Vous interrompez le jeu et déclarez un coup illégal car la tour a été mise à l'envers.
- **c)** Vous interrompez le jeu et demandez que la tour soit remise à l'endroit.
- **d)** Vous attendez, vous déclarerez un coup irrégulier dès que la tour se déplacera en diagonale.

Question 24

Vous observez une partie à cadence blitz, des pendules mécaniques sont utilisées. Vous observez que le drapeau des blancs est tombé, leur adversaire dispose encore du matériel suffisant sur l'échiquier pour mater. Quelle est votre intervention ?

- **a)** Vous attendez. Si les noirs ne réclament pas et que leur drapeau tombe aussi vous déclarerez le match nul.
- **b)** Vous attendez. Si les noirs ne réclament pas et que leur drapeau tombe aussi vous déclarerez une double défaite.
- **c)** Vous arrêtez la partie et déclarez la victoire pour les noirs.
- **d)** L'arbitre n'a rien à faire. En blitz la partie continue tant que la chute du drapeau n'est pas signalée par l'un des deux adversaires.

Question 25

Lors d'une partie à cadence lente, les noirs au trait vous appellent et réclament la nulle par la règle des 50 coups. Vous consultez les feuilles de parties qui sont identiques.

1	e4	e5	21	Rf1	Fg7	41	c3	Rd7	61	Rf3	Cd6
2	Fb5	Cc6	22	Re2	Rd7	42	Rc2	Rc8	62	Rf4	Rg7
3	Fxc6	dxc6	23	Rd3	Ff6	43	Rb3	Rb8	63	Re5	Cf7+
4	d4	exd4	24	Cc4	h5	44	Ra2	Ce4	64	Re6	Ff8
5	Cf3	Cf6	25	Ce3	Fg7	45	Cd4	Cd6	65	Rd7	Fd6
6	Dxd4	Dxd4	26	Re2	Re7	46	Cf3	Fe7	66	Rc8	Rf6
7	Cxd4	Cxe4	27	Rd2	Rf8	47	Cd2	f5	67	Rb8	Ce5
8	Fg5	Cxg5	28	Cc4	Cc5	48	Cf3	Cb5	68	Ra7	Fc5+
9	0-0	Ff5	29	Ce3	Ca6	49	g3	Cd6	69	Ra8	Fb6
10	Cxf5	0-0-0	30	Cf1	Cb8	50	Rb1	Ff6	70	Cb3	
11	Cc3	g6	31	Ce3	Cd7	51	Rc2	Fg7	71		
12	Cd4	Txd4	32	Rc1	Fh6	52	Cg5	Ff6	72		
13	Tad1	Txd1	33	Rd2	Fg7	53	Cf3	Fe7	73		
14	Txd1	Fg7	34	Rd3	Cc5+	54	Cd2	Cf7	74		
15	a3	Td8	35	Rd2	Re7	55	Rb3	Ch6	75		
16	Txd8+	Rxd8	36	Cf1	Ce4+	56	Rc2	Cf7	76		
17	Ce4	Ff8	37	Re3	Cf6	57	Rd3	Rc8	77		
18	Cf6	Fe7	38	Cd2	Fh6+	58	Rc4	Rd8	78		
19	Cg4	Ce6	39	Rd3	Ff8	59	Rd3	Re8	79		
20	Ce3	Ff6	40	Cf3	a6	60	Re2	Rf8	80		

- **a)** Vous refusez la nulle car des pions ont avancé dans les 50 derniers coups.
- **b)** Vous refusez la nulle car il fallait que les 50 coups se fassent sans que les rois soient en échec.
- **c)** Vous acceptez la nulle, il y a eu au moins 50 coups sans prise de pièces.
- **d)** Vous acceptez la nulle, c'est évident qu'aucun des deux joueurs n'arrivera à mater.

Question 26

Dans une partie à la cadence 1h00+30s/coup vous observez la position ci-contre obtenue après le 12ème coup des blancs. Vous observez que les deux fous blancs sont sur cases noires.

De quelle manière intervenez-vous ?

- **a)** Vous n'intervenez pas car il manque un pion blanc. Il est légitime de penser que l'un des deux fous est le résultat d'une promotion.
- **b)** Vous ne pouvez plus intervenir. Il fallait être devant au moment de l'irrégularité qui a provoqué ça.
- **c)** Vous n'intervenez pas car la partie a commencé depuis plus de 10 coups.
- **d)** Vous arrêtez la partie et devez la reprendre à la dernière position identifiable antérieure à l'irrégularité.

Question 27

Dans la position suivante, le joueur avec les blancs est obligé de partir pour une raison familiale urgente. Il déclare qu'il abandonne.

Quelle est votre décision ?

- **a)** Vous déclarez le match nul.
- **b)** Vous déclarez que les blancs ont gagné.
- **c)** Vous déclarez que les noirs ont gagné.
- **d)** Vous déclarez que la partie est annulée et ne compte pas.

Question 28

Dans une partie à cadence rapide, dans la position suivante, les noirs ont déjà été sanctionnés pour un coup illégal achevé. Ils ont un peu de mal à terminer cette partie et appuient sur leur pendule sans jouer de coup. Que faites-vous ?

- **a)** Vous ajoutez une minute aux blancs et demandez aux noirs de jouer un coup.
- **b)** Vous ajoutez une minute aux blancs, la partie continue comme si les noirs avaient passé leur tour.
- **c)** Vous déclarez la partie nulle.
- **d)** Vous donnez la victoire aux blancs.

Question 29

Lors d'un championnat jeune à la cadence 50min+10s/coup, un joueur avait terminé sa partie par un match nul. Il revient accompagné de son entraîneur après qu'ils aient analysé la partie. Il apparaît que son adversaire a commis un 2ème coup illégal qui n'a pas été vu et ils réclament le changement du résultat.

- **a)** Vous effectuez une reconstitution de la partie, si possible avec l'adversaire, si le 2ème coup illégal est constaté vous modifierez le résultat.
- **b)** Vous répondez que même l'arbitre n'a pas le droit de modifier le résultat une fois que les feuilles de parties sont signées.
- **c)** Vous répondez que dans cette cadence, le coup illégal doit être signalé pendant le cours de la partie.
- **d)** Vous répondez que dans cette cadence, le coup illégal ne peut être signalé qu'au moment où il est joué.

Question 30

Dans la position suivante, les noirs affirment que le Fou en e2 ne les met pas en échec car il est cloué par la Tour. Quel article des règles du jeu pouvez-vous utiliser pour lui répondre ?

- **a)** L'article 3.2
- **b)** L'article 3.5
- **c)** L'article 3.9.1
- **d)** L'article 3.9.2

Fin de l'UVR

UVR - session de décembre 2023 - grille des réponses

Question	Réponse	Article de référence	Taux Réussite
1	d	**LA Article 6.5 :** Emplacement de la pendule d'échecs, avant le début de la partie,	94 %
2	c	**LA : Article 7.2.1 :** Position initiale des pièces incorrecte, dans le cas d'une cadence standard.	71 %
3	a	**LA : Annexe A –** Parties en cadence rapide – Article A.5.1.2 placement initial incorrect des pièces après 10 coups	86 %
4	d	**LA : Articles 4.2.1 et 4.3.1** - L'exécution du déplacement des pièces	75 %
5	d	**LA : Articles 8.1.1, 8.4 et A.2** - L'enregistrement des coups	69 %
6	a	**LA : Article 5.2.1** La fin de la partie ; la partie se termine par le "pat".	93 %
7	d	**LA : Article 5.2.2** La fin de la partie ; "position morte"	84 %
8	d	**LA : Annexe D – LA : Articles D.2.6.1, D.2.10.4 et l'article 11.5 :** Pendules pour les personnes handicapées visuelles	70 %
9	b	**LA : Articles 11.2.3.3** La conduite des joueurs et joueuses et **articles 12.2.4 L**e rôle de l'Arbitre	92 %
10	b	**LA : Article 6.8 :** La pendule : Constation de la chute du drapeau	86 %
11	b	**LA : Article 5.1.2 :** La fin de la partie – Abandon d'un joueur	65 %
12	c	**LA : Article 6.11.4 :** Pendule mise en pause par un joueur pour une raison non valable,	64 %
13	b	**LA : Article 6.9 :** Résultat d'une fin de la partie par chute du drapeau en fonction du matériel	77 %
14	c	**LA : Article 7.5.5** : Premier coup illégal achevé en cadence standard	97 %
15	b	**LA : Annexe A** : Partie en cadence rapide – Article A.3 (utilisé en blitz selon l'article B.3)	97 %
16	d	**LA : Annexe A :** jeu en cadence rapide – **Article A.5.2** – 2è coup illégal avec l'adversaire jouant immédiatement le coup suivant.	75 %
17	a	**LA : Article 4.4.3 :** L'exécution du déplacement des pièces – roque illégal	45 %
18	b	**LA : Article 7.4.1** : Pièces renversées	97 %
19	d	**LA : Article 9.2 :** Demande incorrecte de partie nulle – 3 fois la même position	54 %
20	c	**LA : Article 9.2.2 et 9.2.3** : Demande de nul : 3 fois la même position	22 %
21	b	**LA : Annexe A : j**eu en cadence rapide – **Article A.5.4** (utilisé en blitz selon l'article B.3) - Position sur l'échiquier est restée illégale après le coupe suivant achevé.	20 %
22	b	**LA : Article 8.7** (Arbitre enregistre les bons résultats des parties**),** ainsi que : l'arbitre doit : assurer le fair-play (**Articles 12.2.1**) et agir dans le meilleur intérêt de la compétition (**Articles 12.2.2)**	36 %
23	c	**LA : Article 4.4.4** (promotion, cf. commentaire) et **Article 7.4** (Pièces mal placées ou renversées=	49 %
24	c	**LA : Annexe A** : jeu en cadence rapide – **Article A.5.5** (utilisé en blitz selon **l'article B.3**) – annonce de la chute du drapeau par l'arbitre	88 %
25	a	**LA : Article 9.3** : demande de partie nulle en utilisant la règle des 50 derniers coups (demande non fondée)	92 %
26	d	**LA : Article 7.6 :** Irrégularités : rétablissement d'une position telle qu'elle était avant l'irrégularité	74 %
27	a	**LA : Article 5.1.2 :** fin de la partie avec impossibilité pour les noirs de mettre échec et mat par aucune suite de coups légaux de son adversaire.	69 %
28	c	**LA : Articles 7.5.3** (coup est illégal) et **7.5.5** (impossibilité de mater pour les blancs)	67 %
29	c	**LA : Article 7.5.1 :** coup illégal achevé à signaler au cours de la partie	37 %
30	c	**LA : Article 3.9.1** : Mise du roi en échec même si ces pièces ne peuvent pas se déplacer…	91 %

LA : Livre de l'arbitre : Les règles du jeu d'échecs

UVR - session de décembre 2023 - corrigé détaillé

Question 1

L'équipe d'organisation a disposé l'ensemble des pendules à la gauche des noirs.

Pour l'une des parties, la personne ayant les noirs déplace la pendule à sa droite en affirmant que ce sont les noirs qui choisissent le côté de la pendule.

- **a)** Il est dans son droit et il peut déplacer la pendule où il veut.
- **b)** Il se trompe, c'est aux blancs de choisir de quel côté placer la pendule.
- **c)** L'équipe d'organisation s'est trompée, la pendule doit toujours être à droite des noirs.
- **d) Il faut solliciter l'arbitre, c'est le seul à choisir le côté où est placée la pendule.**

Article 6.5
L'arbitre décide de l'emplacement de la pendule.

Question 2

Après le début d'une partie à la cadence 1h00+30s/coup, les deux adversaires ont joué plusieurs coups (13 coups chacun) avant de se rendre compte que Roi et Dame, qui n'ont pas encore bougé, ont été inversés du côté des blancs.

- **a)** La partie continue dans cette position sans rien modifier, les blancs n'ont pas le droit de roquer.
- **b)** La partie continue en remettant correctement le roi et la dame des blancs sur leur position normale de départ.
- **c) On recommence la partie depuis la position initiale.**
- **d)** On continue la partie en inversant aussi le roi et la dame des noirs pour que ce soit équitable.

Article 7.2.1 – *Dans le cas d'une cadence standard*
En cas de position initiale incorrecte, une nouvelle partie est jouée.

Question 3

Après le début d'une partie à la cadence 12min+5s/coup, les deux adversaires ont joué plusieurs coups (13 coups chacun) avant de se rendre compte que Roi et Dame, qui n'ont pas encore bougé, ont été inversés du côté des blancs.

- **a) La partie continue dans cette position sans rien modifier, les blancs n'ont pas le droit de roquer.**
- **b)** La partie continue en remettant correctement le roi et la dame des blancs sur leur position normale de départ.
- **c)** On recommence la partie depuis la position initiale.
- **d)** On continue la partie en inversant aussi le roi et la dame des noirs pour que ce soit équitable.

Annexe A – *Parties en cadence rapide – Article A.5.1.2*
En partie rapide, lorsque 10 coups ont été achevés par chacun des deux adversaires, aucune réclamation ne peut être faite à propos du placement initial incorrect des pièces. Dans le cas d'un placement incorrect du roi, le roque n'est pas autorisé.

Question 4

Vous arbitrez un tournoi, lors d'une partie vous voyez une joueuse toucher son cavalier de manière intentionnelle, dire ensuite « j'adoube », déplacer un fou et appuyer sur la pendule.

- **a)** Elle a dit « j'adoube », vous n'avez rien à faire.
- **b)** Vous n'intervenez pas, sauf si l'adversaire le demande.
- **c)** Vous déclarez qu'elle a commis un coup illégal et la sanctionnez en conséquence.
- **d) Vous intervenez et l'obligez à déplacer son cavalier à partir de la position précédente.**

Articles 4.2.1 et 4.3.1
Dire j'adoube doit se dire « avant » de toucher sa pièce. Dans le cas contraire, une pièce touchée intentionnellement doit être déplacée.

Question 5

Un joueur est en train de noter sa partie, il lui reste moins de 5 minutes à la pendule. Dans quel cas a-t-il l'obligation de noter jusqu'au bout ?

- **a)** Cadence 50 minutes +10 secondes par coup
- **b)** Cadence 15 minutes + 5 secondes par coup.
- **c)** Vous êtes dans la 1re période d'une partie à la cadence 2 heures – 40 coups + 1 heure KO
- **d)** **Cadence 30 minutes + 30 secondes par coup.**

Articles 8.1.1, 8.4 et A.2

La cadence b) est une cadence rapide où la notation n'est pas obligatoire.
Les cadences a) et c) sont des cadences de jeu standard avec un incrément inférieur à 30s/coup, l'arrêt de la notation pour une période est autorisé en dessous des 5 min.
La cadence d) est une cadence de jeu standard avec un incrément de 30 secondes par coup, il est obligatoire de noter jusqu'au bout de la partie.

Question 6

Dans cette position, vous êtes présent en tant qu'arbitre, les blancs viennent de jouer De6 en annonçant échec et mat, les noirs ne trouvent pas de coup à jouer et finissent par épuiser le temps restant sur la pendule.

- **a)** **Vous déclarez la partie nulle car c'est un pat.**
- **b)** Vous déclarez la victoire des blancs car les noirs ont épuisé leur temps sans rien dire.
- **c)** Vous déclarez la victoire des noirs car les blancs ont annoncé à tort qu'il y avait échec et mat.
- **d)** Vous déclarez la victoire des blancs car les noirs ont au moins un coup légal.

Article 5.2.1

Le pat met fin à la partie et oblige au match nul, même si les blancs tombent au temps après ou abandonnent car ils n'ont pas compris la situation.

Question 7

Dans une partie à cadence blitz, vous observez la position ci-contre après le coup Ff8+, il n'y a pas eu d'échange de matériel depuis une vingtaine de coups.

- **a)** Vous commencez à compter les coups effectués pour appliquer l'article 9.6.2
- **b)** Vous attendez que l'un des deux épuise son temps restant pour appliquer l'article 6.9.
- **c)** Vous attendez que la partie se termine sans votre intervention suivant l'article 9.1
- **d)** **Vous arrêtez immédiatement la partie au motif de l'article 5.2.2**

Article 5.2.2

Dans cette position avec les fous sur cases de même couleur, il n'y a pas de mat possible. C'est une position morte.

Question 8

Dans le cadre d'un tournoi, un enfant malvoyant s'inquiète de ne pas faire attention au temps qu'il lui reste et demande ce qui peut lui être autorisé.

Laquelle de ces propositions est correcte ?

- **a)** Bénéficier d'une cadence de jeu avec du temps supplémentaire.
- **b)** Quand l'enfant malvoyant est au trait, avoir l'autorisation de demander à son adversaire le temps qu'il reste.
- **c)** Avoir un assistant qui surveillera sa pendule et le préviendra dès qu'il sera en zeitnot.
- **d) Venir avec une pendule personnelle adaptée différente de celles amenées par l'organisateur qui lui permettra un accès plus facile au temps qui lui reste.**

Annexe D – Articles D.2.6.1, D.2.10.4 et l'article 11.5

La d) est clairement indiquée dans les règles du jeu. La b) correspond à un dérangement de l'adversaire. Pour la c), un assistant ne peut dire le temps restant que sur demande du joueur.

Question 9

Une joueuse dont la partie est en cours vient vous indiquer qu'un spectateur la met mal à l'aise, il reste à côté de l'échiquier à chaque fois qu'elle s'y trouve et il la regarde bizarrement.

- **a)** Vous indiquez à la joueuse qu'elle doit faire une démarche de plainte officielle, c'est obligatoire si elle souhaite votre intervention pour expulser le spectateur de la salle.
- **b) Vous allez voir dès que possible le spectateur pour constater le fait et intervenez en lui demandant au minimum de se tenir à distance de cette partie.**
- **c)** Vous indiquez à la joueuse que les spectateurs sont autorisés dans la salle de jeu.
- **d)** Le spectateur n'a rien fait de mal pour l'instant. Vous indiquez à la joueuse de revenir vous voir s'il venait à être plus gênant.

Articles 11.2.3.3 et 12.2.4

Les spectateurs ne sont autorisés dans la zone de jeu qu'avec l'accord de l'arbitre, celui-ci a la responsabilité de s'assurer que les joueurs et joueuses ne sont pas dérangés. A partir du moment où une joueuse est mal à l'aise, il est obligatoire pour l'arbitre d'intervenir.

Question 10

Une partie vient de se terminer. Les blancs ont fait échec et mat. Juste avant de serrer la main de leur adversaire, les noirs voient que le drapeau des blancs était tombé et exigent le gain au temps car un spectateur confirme que cela s'était produit avant l'échec et mat. Vous n'étiez pas devant la partie.

- **a)** Vous déclarez la victoire pour les noirs car ils ont gagné au temps avant l'échec et mat.
- **b) Le signalement de la chute du drapeau aurait dû être effectué par les noirs ou par l'arbitre avant que l'échec et mat ne soit posé, c'est trop tard pour réclamer.**
- **c)** Vous utilisez une fonction de la pendule qui vous permet de savoir précisément quand le drapeau est tombé pour prendre votre décision.
- **d)** Vous n'êtes pas sûr de ce qui s'est passé en premier donc vous déclarez le match nul.

Article 6.8

Le drapeau est considéré comme tombé que lorsque le fait est constaté. L'échec et mat s'est produit avant le signalement.

Question 11

On vous appelle sur cette partie. Les blancs vous disent « J'ai perdu, je suis échec et mat ».

- **a)** Vous relancez la pendule en demandant au joueur de prendre son temps pour réfléchir.
- **b) Vous prenez immédiatement en compte la victoire des noirs en considérant que c'est un abandon.**
- **c)** Vous acceptez le mat car vous avez vu que de toute manière les noirs feront forcément échec et mat au coup d'après.
- **d)** Vous signalez aux blancs qu'il y a une solution pour protéger son roi, la partie continue.

Article 5.1.2

Le joueur a clairement annoncé qu'il avait perdu. L'arbitre n'a pas à intervenir dans cette décision et s'abstient de tout jugement de la position en dehors de tout cas particulier (pat/position morte

Question 12

Dans la position suivante en partie blitz, le joueur au trait a les blancs et n'a plus que 13 secondes. Le joueur avec les noirs arrête la pendule et appelle l'arbitre de manière véhémente pour exiger que l'on compte les coups de sa partie. Il veut réclamer la nulle quand il y aura les 50 coups.

- **a)** Vous acceptez immédiatement la demande des noirs.
- **b)** Vous indiquez aux noirs de vous rappeler quand ils auront le trait.
- **c) Vous estimez que la demande est abusive et vous sanctionnez le fait en ajoutant du temps à l'adversaire.**
- **d)** Vous expliquez que cette demande ne peut pas être faite en blitz.

Article 6.11.4

Même si ce type de demande est possible, la demande est faite de manière à déranger l'adversaire dans sa réflexion. Il est de plus assez probable que plusieurs prises et avancées de pions sont à prévoir dans les prochains coups. La demande n'est donc pas justifiée.

Question 13

Dans cette position en blitz du championnat du monde, le joueur avec les blancs tombe au temps, il réclame le match nul à l'arbitre.

- **a)** Dans ce cas particulier, les joueurs sont d'un très haut niveau, à partir du moment où tout le monde est d'accord vous accordez le match nul.
- **b) Dans cette position, on accorde la victoire aux noirs car un échec et mat est possible avec ce matériel.**
- **c)** En blitz, le joueur dont le drapeau est tombé a obligatoirement perdu. Vous rejetez immédiatement la demande sans analyser le matériel restant.
- **d)** Les noirs ne peuvent de toute évidence pas mater dans cette position, on accorde le match nul.

Article 6.9

Le joueur dont le drapeau est tombé a perdu la partie sauf si son adversaire n'a aucun échec et mat atteignable par une suite de coups légaux – Ce n'est pas le cas ici car il est envisageable que les blancs placent leur Roi en h8, leur Fou en h7, que les noirs placent leur Roi en f8 et matent à l'aide de leur fou sur cases noires.

Question 14

A la cadence 1h+30s/coup, à partir de cette position, les blancs jouent Fxb5+ et appuient sur leur pendule. C'est leur 1er coup illégal.

Quelle est la sanction adaptée ?

- **a)** Vous donnez un avertissement oral.
- **b)** Vous ajoutez une minute à la pendule de son adversaire.
- **c)** **Vous ajoutez deux minutes à la pendule de son adversaire.**
- **d)** Vous déclarez la partie terminée.

Article 7.5.5 en cadence standard

Le coup illégal a été achevé par l'appui sur la pendule. Pour le 1er coup illégal achevé, l'arbitre donne deux minutes à l'adversaire.

Question 15

A la cadence 3 min +2s/coup, à partir de cette position, les noirs jouent Th3+ et appuient sur leur pendule. C'est leur 1er coup illégal.

Quelle est la sanction adaptée ?

- **a)** Vous donnez un avertissement oral.
- **b)** **Vous ajoutez une minute à la pendule de son adversaire.**
- **c)** Vous ajoutez deux minutes à la pendule de son adversaire.
- **d)** En blitz le 1er coup illégal perd la partie.

Annexe A *pour le jeu en cadence rapide –* ***Article A.3*** *(utilisé en blitz selon l'article B.3)*

La sanction pour le 1er coup illégal achevé en blitz ou en rapide est d'une minute.

Question 16

A la cadence 12min+3s/coup, vous avez déjà sanctionné une fois les noirs pour avoir achevé un coup illégal. Dans cette position, ils jouent devant vous le coup Th6 et appuient sur leur pendule. Avant même que vous n'interveniez, les blancs jouent De3. Quelle est votre intervention ?

- ***a)*** Vous sanctionnez le coup illégal en ajoutant 1 minute à l'adversaire. En partie rapide c'est le 3ème coup illégal qui perd la partie.
- ***b)*** C'est le 2ème coup illégal des blancs, ils ont perdu la partie.
- ***c)*** Les blancs ont joué malgré le coup illégal des noirs, ce sont eux qui sont sanctionnés.
- **d)** **Vous n'intervenez pas.**

Annexe A *pour le jeu en cadence rapide –* ***Article A.5.2***

Lors d'une partie en cadence rapide, l'arbitre n'intervient que si l'adversaire n'a pas joué son coup suivant.

Question 17

Dans cette position, vous voyez les blancs prendre leur roi pour effectuer le roque avec la Tour en h1. Ils effectuent le mouvement complet puis, avant d'appuyer sur leur pendule, se rétractent et reviennent en arrière.

- **a) Vous n'intervenez pas, les blancs ont le droit de déplacer la pièce de leur choix.**
- **b)** Vous n'intervenez pas, vous vérifiez juste que les blancs font un coup de tour.
- **c)** Vous n'intervenez pas, vous vérifiez juste que les blancs font un coup de roi.
- **d)** Vous interrompez la partie immédiatement pour déclarer un coup illégal.

Article 4.4.3

On devrait attendre un coup de roi sauf que celui-ci n'a pas de coup légal. La tour a été touchée mais uniquement dans le cadre d'une intention claire de faire le roque. Elle n'a pas été touchée avec « l'intention de faire un coup de tour », dans ce cas particulier on dispense de l'obligation de jouer la tour. Les blancs ont donc le droit de jouer la pièce de leur choix.

Question 18

Voici des exemples de rappels à l'ordre à des joueurs. Lequel s'appuie sur l'article 7.4.1 des règles du jeu ?

- **a)** Un joueur n'a pas le droit de cacher sa feuille de partie à l'arbitre.
- **b) Une joueuse a fait maladroitement tomber une pièce, elle doit la remettre en place avant d'appuyer sur sa pendule.**
- **c)** Un joueur doit appuyer sur la pendule avec la même main que celle qui a effectué le coup.
- **d)** Une joueuse souhaite faire une offre de nulle, elle doit d'abord jouer un coup sur l'échiquier, proposer la nulle puis appuyer sur sa pendule.

Article 7.4.1

Si un joueur ou une joueuse renverse une ou plusieurs pièces, il/elle rétablit la position correcte sur son propre temps.

Question 19

Dans le cas suivant, les blancs vous appellent, ils viennent de jouer Tg8+ et réclament la nulle par répétition de position. Les noirs ne veulent pas faire nulle.

1	Te7	Fb5
2	Rf3	Rf5
3	Th7	Rg6
4	Th8	Rg5
5	Tg8+	Rf5
6	Th8	Rg5
7	Tg8+	Rf5
8	Th8	Rg5
9	Td8	Fc4
10	Ta8	Fb5
11	Re3	Rg4
12	Tg8+	Rf5
13	Th8	Rg4
14	Tg8+	Rf5
15	Th8	Rg4
16	Ta8+	

- **a)** Vous acceptez, la position vient bien de se produire au moins pour la 3ème fois.
- **b)** Vous refusez car la position ne s'est pas produite pour la 3ème fois.
- **c)** Vous refusez à partir du moment où les noirs ne sont pas d'accord.
- **d) Vous refusez pour une autre raison.**

Article 9.2

La personne qui fait la demande doit avoir le trait. A partir du moment où les blancs ont joué leur coup, leur réclamation est jugée incorrecte.

Question 20

Dans le cas suivant, les noirs vous appellent pour réclamer la nulle par répétition de position, les blancs viennent de jouer Cf2 et n'ont pas envie de faire nulle. Les noirs indiquent que la position s'est répétée après les coups N°2, N°7 et N°10 des blancs sur la feuille de notation jointe.

Quelle est votre décision ?

1		Rf6
2	Re3	Fe6
3	Rd3	Ff7
4	Rd2	Fe8
5	Re2	Fd7
6	Re3	Re7
7	Cfd3	Rf6
8	Cd1	Rg7
9	C3b2	Rf6
10	Cf2	

a) Vous refusez la demande car les positions indiquées par les noirs sont clairement différentes.

b) Vous refusez la demande car les répétitions de positions n'ont pas été obtenues de manière consécutive.

c) Après reconstitution de la partie, vous acceptez la demande.

d) Vous refusez la demande car les positions ne sont pas identiques, les cavaliers ont échangé leurs places.

Article 9.2.2 et 9.2.3

La demande est faite par la personne avec le trait, la position après le coup N°10 des blancs est la même que celle après leur coup N°2 et celle après leur coup N°6. On pardonne la légère imprécision des noirs, l'important est que la position s'était bien produite au moins deux fois auparavant.

Question 21

Vous arbitrez un blitz. Vous n'avez pas vu le dernier coup et vous observez la position suivante.
Vous voyez alors les blancs jouer De4+ et appuyer sur leur pendule.
Quelle est votre intervention ?

a) Vous interrompez le jeu et demandez aux noirs de clarifier la promotion inachevée.

b) Vous arrêtez la partie et déclarez le match nul.

c) Vous attendez le prochain coup des noirs et vous vous préparez à déclarer un éventuel coup illégal.

d) Vous interrompez le jeu, indiquez que les noirs ont effectué un coup illégal que vous sanctionnez. Si la partie continue alors vous remplacez le pion en b1 par une dame.

***Annexe A** pour le jeu en cadence rapide – **Article A.5.4** (utilisé en blitz selon l'**article B.3**)*

L'arbitre observe un pion sur une case de promotion, il n'a pas le droit d'intervenir s'il n'a pas vu le dernier coup joué ou qu'on le sollicite. Dans ce cas il attend que le coup suivant soit achevé, s'il n'y a pas d'effort pour résoudre la situation et rendre la position légale alors il déclare le match nul.

Question 22

Vous arbitrez une partie à cadence lente, l'échiquier a été rangé et les feuilles de parties, complétées avec soin, sont signées. Sur la sienne la joueuse ayant les blancs a indiqué qu'elle avait gagné alors que le joueur qui a les noirs a indiqué un match nul. Ils semblent tous les deux de bonne foi et pensent s'être mal compris.
Que faîtes-vous ?

a) Vous reconstituez la partie avec eux et déciderez du résultat selon la position finale sur l'échiquier.

b) Vous demandez aux joueurs de reconstituer la partie et de la reprendre là où elle s'est arrêtée.

c) Vous les renvoyez faire une nouvelle partie pour laquelle vous adaptez le temps sur les pendules pour ne pas déborder sur la suite du tournoi.

d) Les noirs auraient dû exprimer plus clairement leur offre de nulle, vous déclarez la victoire pour les blancs.

Article 8.7 ainsi que les articles 12.2.1 et 12.2.2

Aucun article ne définit clairement ce cas cependant en cas de désaccord de ce type – plus fréquent qu'on ne le croit – les noirs ne semblent pas avoir abandonné et les blancs n'ont pas l'air d'avoir accepté le match nul. Même si les feuilles de parties sont signées, l'arbitre peut décider d'un résultat autre et agit pour le bon déroulement de la compétition en permettant à la partie de se terminer normalement.

Question 23

Dans cette position, les blancs viennent de pousser un pion en g8, ce qui leur a permis de faire cette « étrange » promotion. Ils ont appuyé sur leur pendule.

- **a)** Vous interrompez le jeu et remplacez la tour à l'envers par une dame.
- **b)** Vous interrompez le jeu et déclarez un coup illégal car la tour a été mise à l'envers.
- **c) Vous interrompez le jeu et demandez que la tour soit remise à l'endroit.**
- **d)** Vous attendez, vous déclarerez un coup irrégulier dès que la tour se déplacera en diagonale

Article 4.4.4 et 7.4

Aucun article ne permet de considérer une tour inversée comme autre chose qu'une tour. L'article 4.4.4 indique que le choix est définitif dès que la pièce est entrée en contact avec la case de promotion. L'article 7.4 confirme l'obligation de remettre correctement les pièces mal placées ou renversées. Une tour à l'envers entre dans ce cadre.

Question 24

Vous observez une partie à cadence blitz, des pendules mécaniques sont utilisées. Vous observez que le drapeau des blancs est tombé, leur adversaire dispose encore du matériel suffisant sur l'échiquier pour mater. Quelle est votre intervention ?

- **a)** Vous attendez. Si les noirs ne réclament pas et que leur drapeau tombe aussi vous déclarerez le match nul.
- **b)** Vous attendez. Si les noirs ne réclament pas et que leur drapeau tombe aussi vous déclarerez une double défaite.
- **c) Vous arrêtez la partie et déclarez la victoire pour les noirs.**
- **d)** L'arbitre n'a rien à faire. En blitz la partie continue tant que la chute du drapeau n'est pas signalée par l'un des deux adversaires.

***Annexe A** pour le jeu en cadence rapide – **Article A.5.5** (utilisé en blitz selon l'**article B.3**)*

Il est rappelé que l'arbitre intervient s'il voit qu'un drapeau est tombé.

Question 25

Lors d'une partie à cadence lente, les noirs au trait vous appellent et réclament la nulle par la règle des 50 coups. Vous consultez les feuilles de parties qui sont identiques.

1	e4	e5	21	Rf1	Fg7	41	c3	Rd7	61	Rf3	Cd6
2	Fb5	Cc6	22	Re2	Rd7	42	Rc2	Rc8	62	Rf4	Rg7
3	Fxc6	dxc6	23	Rd3	Ff6	43	Rb3	Rb8	63	Re5	Cf7+
4	d4	exd4	24	Cc4	h5	44	Ra2	Ce4	64	Re6	Ff8
5	Cf3	Cf6	25	Ce3	Fg7	45	Cd4	Cd6	65	Rd7	Fd6
6	Dxd4	Dxd4	26	Re2	Re7	46	Cf3	Fe7	66	Rc8	Rf6
7	Cxd4	Cxe4	27	Rd2	Rf8	47	Cd2	f5	67	Rb8	Ce5
8	Fg5	Cxg5	28	Cc4	Cc5	48	Cf3	Cb5	68	Ra7	Fc5+
9	0-0	Ff5	29	Ce3	Ca6	49	g3	Cd6	69	Ra8	Fb6
10	Cxf5	0-0-0	30	Cf1	Cb8	50	Rb1	Ff6	70	Cb3	
11	Cc3	g6	31	Ce3	Cd7	51	Rc2	Fg7	71		
12	Cd4	Txd4	32	Rc1	Fh6	52	Cg5	Ff6	72		
13	Tad1	Txd1	33	Rd2	Fg7	53	Cf3	Fe7	73		
14	Txd1	Fg7	34	Rd3	Cc5+	54	Cd2	Cf7	74		
15	a3	Td8	35	Rd2	Re7	55	Rb3	Ch6	75		
16	Txd8+	Rxd8	36	Cf1	Ce4+	56	Rc2	Cf7	76		
17	Ce4	Ff8	37	Re3	Cf6	57	Rd3	Rc8	77		
18	Cf6	Fe7	38	Cd2	Fh6+	58	Rc4	Rd8	78		
19	Cg4	Ce6	39	Rd3	Ff8	59	Rd3	Re8	79		
20	Ce3	Ff6	40	Cf3	a6	60	Re2	Rf8	80		

- **a) Vous refusez la nulle car des pions ont avancé dans les 50 derniers coups.**
- **b)** Vous refusez la nulle car il fallait que les 50 coups se fassent sans que les rois soient en échec.
- **c)** Vous acceptez la nulle, il y a eu au moins 50 coups sans prise de pièces.
- **d)** Vous acceptez la nulle, c'est évident qu'aucun des deux joueurs n'arrivera à mater.

Article 9.3

Dans le cadre de cet article, il ne faut aucun mouvement de pion ni prise de pièce sur les cinquante derniers coups. Or un pion a été avancé au coup N°49, il faudrait donc attendre au moins le coup N°99. Les derniers coups indiquent aussi que le matériel restant est suffisant pour qu'un échec est mat soit possible.

Question 26

Dans une partie à la cadence 1h00+30s/coup vous observez la position ci-contre obtenue après le 12ème coup des blancs. Vous observez que les deux fous blancs sont sur cases noires.

De quelle manière intervenez-vous ?

- **a)** Vous n'intervenez pas car il manque un pion blanc. Il est légitime de penser que l'un des deux fous est le résultat d'une promotion.
- **b)** Vous ne pouvez plus intervenir. Il fallait être devant au moment de l'irrégularité qui a provoqué ça.
- **c)** Vous n'intervenez pas car la partie a commencé depuis plus de 10 coups.
- **d) Vous arrêtez la partie et devez la reprendre à la dernière position identifiable antérieure à l'irrégularité.**

Article 7.5.1 ou Article 7.6

Les noirs ont encore toutes leurs pièces et les blancs n'ont perdu qu'un pion. Il est impossible qu'un pion ait pu atteindre la case de promotion. Cela peut de plus se confirmer en observant les feuilles de parties. La position est illégale. En cadence standard, l'arbitre doit intervenir pour retrouver la dernière position légale connue. Le problème peut venir d'un coup illégal ou d'un accident.

Question 27

Dans la position suivante, le joueur avec les blancs est obligé de partir pour une raison familiale urgente. Il déclare qu'il abandonne.

Quelle est votre décision ?

- **a) Vous déclarez le match nul.**
- **b)** Vous déclarez que les blancs ont gagné.
- **c)** Vous déclarez que les noirs ont gagné.
- **d)** Vous déclarez que la partie est annulée et ne compte pas.

Article 5.1.2

La partie est perdue par le joueur qui déclare abandonner sauf si son adversaire n'a aucun moyen légal de le mettre échec et mat. Il n'est justement pas possible de mater avec Roi + Cavalier contre Roi + Dame.

Question 28

Dans une partie à cadence rapide, dans la position suivante, les noirs ont déjà été sanctionnés pour un coup illégal achevé. Ils ont un peu de mal à terminer cette partie et appuient sur leur pendule sans jouer de coup. Que faites-vous ?

- **a)** Vous ajoutez une minute aux blancs et demandez aux noirs de jouer un coup.
- **b)** Vous ajoutez une minute aux blancs, la partie continue comme si les noirs avaient passé leur tour.
- **c) Vous déclarez la partie nulle.**
- **d)** Vous donnez la victoire aux blancs.

Articles 7.5.3 et 7.5.5

Appuyer sur la pendule sans jouer est sanctionné comme un coup illégal. S'agissant du 2ème coup illégal achevé par les noirs, ils devraient perdre. Cependant, vu que les blancs n'ont plus de matériel pour faire échec et mat, cette partie est déclarée nulle.

Question 29

Lors d'un championnat jeune à la cadence 50min+10s/coup, un joueur avait terminé sa partie par un match nul. Il revient accompagné de son entraîneur après qu'ils aient analysé la partie. Il apparaît que son adversaire a commis un 2ème coup illégal qui n'a pas été vu et ils réclament le changement du résultat.

- **a)** Vous effectuez une reconstitution de la partie, si possible avec l'adversaire, si le 2ème coup illégal est constaté vous modifierez le résultat.
- **b)** Vous répondez que même l'arbitre n'a pas le droit de modifier le résultat une fois que les feuilles de parties sont signées.
- **c)** **Vous répondez que dans cette cadence, le coup illégal doit être signalé pendant le cours de la partie.**
- **d)** Vous répondez que dans cette cadence, le coup illégal ne peut être signalé qu'au moment où il est joué.

Articles 7.5.1

L'article 7.5.1 indique le début de l'intervention sur un coup illégal, cette intervention en cadence standard ne commence que si « Au cours de la partie, on constate qu'un coup illégal a été achevé »

Question 30

Dans la position suivante, les noirs affirment que le Fou en e2 ne les met pas en échec car il est cloué par la Tour. Quel article des règles du jeu pouvez-vous utiliser pour lui répondre ?

- **a)** L'article 3.2
- **b)** L'article 3.5
- **c)** **L'article 3.9.1**
- **d)** L'article 3.9.2

LA. Article 3.9.1

L'article définit le fait qu'un roi est mis en échec par une pièce qui l'attaque même si cette pièce est dans l'incapacité de se déplacer.

Fin du corrigé de l'UVR

UVC - session de décembre 2023

Durée : 2 heures
Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve (hormis les épreuves effectuées en ligne).
Pour chaque question, une seule réponse est attendue. Toutes les questions rapportent un point. 80 % de bonnes réponses sont nécessaires pour avoir l'UV donc 24 bonnes réponses (l'UV a 30 questions).
Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

Question 1

Qui nomme les superviseurs ou superviseuses à la DNA ?

- **a)** Le Directeur ou la Directrice National de l'Arbitrage.
- **b)** Le Directeur ou la Directrice des Règlements.
- **c)** Le Directeur ou la Directrice de l'Éducation.
- **d)** Le Directeur ou la Directrice Juridique.

Question 2

Qui désigne le Directeur ou la Directrice Régionale de l'Arbitrage (DRA) ?

- **a)** Le Président ou la Présidente de la fédération.
- **b)** Le Comité Directeur de la fédération.
- **c)** Le Directeur ou la Directrice Nationale de l'Arbitrage.
- **d)** Le Président ou la Présidente de la Ligue.

Question 3

Une fois toutes les conditions remplies, à quelle personne de la DNA faut-il faire sa demande de titre ?

- **a)** Le Directeur ou la Directrice Nationale de l'Arbitrage.
- **b)** Le Directeur ou la Directrice des Titres.
- **c)** Le Directeur ou la Directrice de l'Éducation.
- **d)** Le Directeur ou la Directrice des Règlements.

Question 4

Concernant la période de transfert libre :

- **a)** La période de transfert libre est du 1er juillet au 30 septembre.
- **b)** Une prise de licence entre le 1er et 30 septembre exonère d'effectuer une demande de transfert.
- **c)** La notification de décision de transfert s'effectue via l'espace « Gérer son Club ».
- **d)** Le ou la licencié(e) doit informer de lui-même le ou la président(e) de la Ligue et du club quitté.

Question 5

Nous sommes en décembre 2023. Un jeune est né le 02 décembre 2013.

Quelle est sa catégorie d'âge ?

- **a)** U8.
- **b)** U10.
- **c)** U12.
- **d)** U14.

Question 6

Vous êtes arbitre-adjoint lors de la phase départementale de la Coupe Jean-Claude Loubatière.

Quel en est le délai de forfait ?

- **a)** Il est décidé par l'arbitre.
- **b)** Il est de 0 minute.
- **c)** Il est de 30 minutes.
- **d)** Il est de 60 minutes.

Question 7

Concernant l'entente entre Clubs :

- **a)** Des équipes issues d'une entente peuvent participer à toutes les compétitions fédérales.
- **b)** L'entente est valable pour deux saisons sportives consécutives.
- **c)** Par saison sportive, chaque club est limité à deux ententes dans la plus petite division de la compétition.
- **d)** Une entente entre trois clubs est possible uniquement dans le championnat de France des clubs féminins.

Question 8

Vous êtes arbitre-adjoint lors de la phase départementale du Championnat de France des écoles comptant pour le classement rapide FFE.

Combien de coups illégaux achevés feront perdre la partie ?

- **a)** 1.
- **b)** 2.
- **c)** 3.
- **d)** 4.

Question 9

Les joueurs et joueuses, non licenciés en début de tournoi A ou B, devront prendre une licence dans le club organisateur. Celui-ci s'engage à fournir un reçu aux personnes concernées et à régulariser la prise de licence.

Quel est le délai de régularisation pour le club ?

- **a)** Au plus tard le jour de la fin du tournoi.
- **b)** Au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
- **c)** Au plus tard 5 jours après la fin du tournoi.
- **d)** Au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

Question 10

Pour jouer un match par équipe en championnat de France des Clubs, les joueurs et joueuses doivent être titulaires d'une licence A valable pour la saison en cours.

Au plus tard, quand la prise de licence doit-elle être effectuée ?

- **a)** Au plus tard le 30 septembre.
- **b)** Au plus tard le 30 novembre.
- **c)** Au plus tard lors de la remise de la composition d'équipe.
- **d)** Au plus tard à l'heure prévue du début de la rencontre.

Question 11

Lors d'un match de Nationale 2, un capitaine vous donne sa composition d'équipe 4 minutes avant l'heure prévue pour le début de la rencontre. Un joueur de son équipe arrive 50 minutes après le lancement des parties. Sa pendule indique 0h29 minutes.

Quelle doit être votre action ?

- **a)** Vous déclarez la partie perdue par forfait car le délai de forfait est de 60 minutes.
- **b)** Vous déclarez la partie perdue par forfait car le délai de forfait est de 30 minutes.
- **c)** Vous laissez le joueur prendre place et jouer sans autre action.
- **d)** Vous laissez le joueur prendre place et jouer en réglant sa pendule à 0h30 minutes.

Question 12

Parmi les propositions ci-dessous laquelle est vraie ?

- **a)** L'arbitre en N1 et N2 peut être joueur ou joueuse, même dans une autre division.
- **b)** En N3, l'arbitre du match ne peut jouer que dans ce même match.
- **c)** En N4, un arbitre peut jouer son match de N4 et ne peut pas officier dans plusieurs matchs de N4 et de division inférieure.
- **d)** En N4, il doit toujours y avoir obligatoirement un arbitre ayant un titre fédéral.

Question 13

Lors d'une rencontre du championnat de France des Clubs, les feuilles de composition des équipes sont transcrites sur la feuille de match. Cette dernière comporte pour chaque joueur le nom, le prénom, le code fédéral, le classement Elo ainsi qu'un espace pour les éléments de la validité de la licence.

Lors de l'établissement de la feuille de match, qui contrôle les éléments de la validité de la licence des joueurs ?

- **a)** Les capitaines d'équipes.
- **b)** Le responsable de la rencontre.
- **c)** L'arbitre de la rencontre.
- **d)** Le directeur de groupe.

Question 14

Lors d'une rencontre à distance partagée entre deux équipes visiteuses, quelle proposition parmi les suivantes est fausse ?

- **a)** Les deux équipes peuvent s'entendre pour partager les trois missions suivantes: fournir le matériel, assumer l'arbitrage et transmettre les résultats.
- **b)** L'équipe ayant les blancs sur les échiquiers pairs contacte le club organisateur afin que ce dernier confirme qu'il pourra assumer les missions suivantes: fournir le matériel, assumer l'arbitrage et transmettre les résultats.
- **c)** La personne chargée de la direction du groupe devra toujours être tenue informée de qui est responsable du matériel, de l'arbitrage et de la transmission des résultats.
- **d)** En cas d'insuffisance de matériel, la partie sur le (ou les) dernier(s) échiquier(s) de l'équipe fautive est perdue par forfait administratif.

Question 15

En Championnat de France des clubs, des personnes mutées peuvent faire partie d'une équipe.

Pour les divisions comportant un maximum de six personnes par équipes, quel est le nombre maximum de mutés ?

- **a)** 1.
- **b)** 2.
- **c)** 3.
- **d)** 4.

Question 16

Lors d'une rencontre de N2, le procès-verbal de la rencontre indique qu'une équipe compte seulement six personnes.

Combien de personnes ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison sportive (sauf pour la ronde 1) peuvent participer ?

- **a)** 2.
- **b)** 3.
- **c)** 4.
- **d)** 5.

Question 17

Lors d'un week-end d'interclub en N1, la ronde du samedi à lieu à 16 heures. A la fin de la rencontre, le club responsable doit saisir le procès-verbal sur le site fédéral de la rencontre avant une certaine heure.

Quelle est-elle ?

- **a)** 21h.
- **b)** 22h.
- **c)** 23h.
- **d)** 00h.

Question 18

Lors de la première ronde de N2, le responsable d'une rencontre a dépassé l'heure limite de transmission des résultats. Le club responsable de la rencontre recevra une notification d'amende de la part du directeur de groupe.

Quel est le montant de l'amende ?

- **a)** 20 €.
- **b)** 25 €.
- **c)** 30 €.
- **d)** 35 €.

Question 19

Les membres de l'équipe de N3 de votre club ne souhaitent pas se déplacer pour le dernier match de la saison. Si l'équipe déclare forfait, le club sera sanctionné par une amende.

Quel est le montant de l'amende ?

- **a)** 300 €.
- **b)** 400 €.
- **c)** 500 €.
- **d)** 600 €.

Question 20

A la fin de la saison sportive, en N1, N2, N3 et N4, le classement final de chaque groupe est effectué suivant le total des points de match. En cas d'égalité de points de match, on utilise les résultats réalisés entre elles par les équipes à départager.

Quels départages sont utilisés dans l'ordre ?

- **a)** Différentiel, points de match puis points "pour".
- **b)** Points de match, points "pour" puis différentiel.
- **c)** Points de match, différentiel puis points "pour".
- **d)** Différentiel, points "pour" puis points de match.

Question 21

En cours de partie, face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, les joueurs et joueuses ne peuvent qu'obtempérer. Ils peuvent interjeter appel oralement dans l'instant, mais dès que possible leur capitaine formulera et présentera une réclamation à l'arbitre. A compter de la date de réception de la décision contestée, et sous peine d'irrecevabilité, un appel auprès de la commission d'appels sportifs doit être formulé par voie postale sous un certain délai.

Lequel ?

- **a)** 5 jours.
- **b)** 7 jours.
- **c)** 10 jours.
- **d)** 15 jours.

Question 22

Concernant le procès-verbal d'une ronde de N3, pendant quelle durée doit-il être conservé par la personne responsable de la rencontre ?

- **a)** Elle ne doit pas le conserver mais doit le transmettre à la direction de la compétition.
- **b)** Elle doit le garder un mois en cas de réclamations.
- **c)** Elle doit le garder au moins six mois.
- **d)** Elle doit le garder impérativement jusqu'à la fin de la saison sportive.

Question 23

Lors d'une rencontre de la coupe de la parité en phase zone interdépartementale, quatre équipes sont prévues pour jouer mais finalement cinq se présentent pour la compétition.

Quel système de rencontre doit être utilisé par l'arbitre ?

- **a)** Le système Molter.
- **b)** Des matchs "aller-retour" avec couleurs inversées.
- **c)** Le système suisse.
- **d)** Le système toutes rondes.

Question 24

Concernant la coupe de la parité, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- **a)** En système Molter, si deux membres ont une différence de classement Elo de plus de 100 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé.
- **b)** Le cumul des classements Elo, estimés ou réels, de l'équipe doit être inférieur ou égal à 8000.
- **c)** S'il n'y a que 3 membres dans l'équipe, le cumul des classements Elo, estimés ou réels, de l'équipe doit être inférieur à 7000.
- **d)** Avant le début d'une phase, le capitaine remet une liste ordonnée de 5 membres maximum.

Question 25

En coupe « Jean-Claude Loubatière », lors de la phase départementale, 17 équipes complètes sont présentes. Sur le total des participants et participantes, il y a sept femmes.

Combien d'équipes seront qualifiées pour le tour suivant ?

- **a)** 4.
- **b)** 5.
- **c)** 6.
- **d)** 7.

Question 26

En coupe « Jean-Claude Loubatière », quelle affirmation suivante est vraie concernant l'arbitre de la rencontre ?

- **a)** La direction de la Coupe nomme sans consultation l'arbitre fédéral qui dirige la phase finale.
- **b)** Lors de la phase départementale uniquement, le club organisateur désigne l'arbitre qui doit être au minimum AFO1.
- **c)** Lors de la phase départementale uniquement, l'arbitre peut être joueur ou joueuse si le nombre d'équipes participantes n'excède pas 6.
- **d)** Dès la phase 2, l'arbitre ne peut pas être joueur ou joueuse.

Question 27

En Coupe de France, quelle affirmation suivante est vrai concernant l'arbitre de la rencontre ?

- **a)** Jusqu'en huitième de finale uniquement, le club prévu pour recevoir désigne l'arbitre de la rencontre.
- **b)** Jusqu'aux quarts de finale inclus, l'arbitre doit être au minimum Arbitre Fédéral de Club (AFC).
- **c)** Lors des demi-finales et la finale, la Direction de la Coupe de France désigne sans consultation l'arbitre.
- **d)** À partir des 32ème de finale, l'arbitre ne peut pas jouer et arbitrer.

Question 28

Combien y-at-il de divisions dans le Championnat de France féminin des clubs ?

- **a)** 2.
- **b)** 3.
- **c)** 4.
- **d)** 5.

Question 29

Combien de phases comporte le Championnat de France individuel féminin de parties rapides ?

- **a)** 2.
- **b)** 3.
- **c)** 4.
- **d)** 5.

Question 30

Concernant l'accueil des joueurs et joueuses en situation de handicap, quelle affirmation parmi les suivantes est vraie ?

- **a)** Il n'existe pas de textes réglementaires.
- **b)** En cas de problèmes sur la conduite à tenir, il faut contacter la Commission Santé Social Handicap.
- **c)** L'arbitre décide seul de l'emplacement de la pendule sans tenir compte des situations particulières.
- **d)** Aucune personne ne doit être pénalisée au temps du fait de son handicap.

FIN de l'UVC

UVC – session de décembre 2023 - grille des réponses

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
1	a	**Article 3.2** du RIDNA.	99 %
2	d	**Article 5.1.1** du RIDNA.	79 %
3	b	Formulaires de demande de titre.	85 %
4	b	**Article 2.3.1** du R01 - Règles générales.	76 %
5	c	**Article 2.4 du R01** - Règles générales.	75 %
6	c	**Article 3.1.2 du R01** - Règles générales.	69 %
7	d	**Article 11 du R01** - Règles générales.	80 %
8	c	**Article 2.2.2 du R03** - Compétitions homologuées.	57 %
9	d	**Article 2.5 du R03** - Compétitions homologuées.	76 %
10	d	**Article 3.6.d du A02** - Championnat de France des clubs.	80 %
11	d	**Article 3.6.a du A02** - Championnat de France des clubs.	64 %
12	b	**Article 2.5 du A02 -** Championnat de France des clubs.	78 %
13	c	**Article 3.6.c du A02** - Championnat de France des clubs.	89 %
14	b	**Article 2.6 du A02** - Championnat de France des clubs.	56 %
15	b	**Article 3.7.g du A02 -** Championnat de France des clubs.	75 %
16	b	**Article 3.7.f du A02 -** Championnat de France des clubs.	66 %
17	c	**Article 3.11.a du A02** - Championnat de France des clubs.	78 %
18	b	**Article 3.11.c du A02** - Championnat de France des clubs.	92 %
19	d	**Article 3.8 du A02** - Championnat de France des clubs.	58 %
20	c	**Article 4.4 du A02** - Championnat de France des clubs.	91 %
21	c	**Article 1 du R02 -** Règles générales - Annexes.	59 %
22	c	**Article 4 du R02** - Règles générales - Annexes.	87 %
23	a	**Article 3.2 du C04** - Coupe de la Parité.	93 %
24	b	**Article 3.7.a du C04** - Coupe de la Parité.	88 %
25	c	**Article 1.2 du C03** - Coupe Jean-Claude Loubatière.	54 %
26	d	**Article 2.5 du C03 -** Coupe Jean-Claude Loubatière.	81 %
27	d	**Article 2.5 du C01** - Coupe de France.	88 %
28	b	**Article 1.1 du F01** - Championnat de France des Clubs Féminin.	92 %
29	a	**Article 1.2 du F02** - Championnat individuel Féminin de parties rapides.	95 %
30	d	**Point 5 du H01** - Conduite pour joueurs handicapés.	88 %

CF. : Livre de l'arbitre et règlements fédéraux : site fédéral - rubrique « Document », puis « règlements »

UVC - session de décembre 2023 – corrigé détaillé

Question 1

Qui nomme les superviseurs ou superviseuses à la DNA ?

a) Le Directeur ou la Directrice National de l'Arbitrage.
b) Le Directeur ou la Directrice des Règlements.
c) Le Directeur ou la Directrice de l'Éducation.
d) 0

Article 3.2 du RIDNA du livre de l'arbitre.
Le Directeur National ou la Directrice Nationale de l'Arbitrage nomme les superviseurs ou superviseuses et effectue aussi des visites de supervision.

Question 2

Qui désigne le Directeur ou la Directrice Régionale de l'Arbitrage (DRA) ?

a) Le Président ou la Présidente de la fédération.
b) Le Comité Directeur de la fédération.
c) Le Directeur ou la Directrice Nationale de l'Arbitrage.
d) Le Président ou la Présidente de la Ligue.

Article 5.1.1 du RIDNA du livre de l'arbitre.
Le Président ou la présidente de la Ligue désigne une personne pour diriger la D.R.A.
Cette nomination doit être approuvée par le Comité Directeur de la Ligue.

Question 3

Une fois toutes les conditions remplies, à quelle personne de la DNA faut-il faire sa demande de titre ?

a) Le Directeur ou la Directrice Nationale de l'Arbitrage.
b) Le Directeur ou la Directrice des Titres.
c) Le Directeur ou la Directrice de l'Éducation.
d) Le Directeur ou la Directrice des Règlements.

Formulaires de demande de titre.
Les fichiers de demande de titre se trouvent sur la page de la DNA à l'adresse suivante:
Formulaires – Direction Nationale de l'Arbitrage (ffechecs.fr)

Question 4

Concernant la période de transfert libre :

a) La période de transfert libre est du 1er juillet au 30 septembre.
b) Une prise de licence entre le 1er et 30 septembre exonère d'effectuer une demande de transfert.
c) La notification de décision de transfert s'effectue via l'espace « Gérer son Club ».
d) Le ou la licencié(e) doit informer de lui-même le ou la président(e) de la Ligue et du club quitté.

Article 2.3.1 du R01 - Règles générales.
Une prise de licence dans un autre club entre le 1er et le 30 septembre équivaut à une demande de transfert qui exonère de la faire.

Question 5

Nous sommes en décembre 2023. Un jeune est né le 02 décembre 2013.

Quelle est sa catégorie d'âge ?

a) U8.
b) U10.
c) U12.
d) U14.

Article 2.4 du R01 - Règles générales.
Les joueurs et joueuses sont classé(e)s en fonction de leur âge avant le 1er janvier de la saison.
Un jeune né le 02 décembre 2013 est donc âgé 10 ans avant le 1er janvier de la saison en cours. Sa catégorie est celle des U12.

Question 6

Vous êtes arbitre-adjoint lors de la phase départementale de la Coupe Jean-Claude Loubatière.

Quel en est le délai de forfait ?

a) Il est décidé par l'arbitre.
b) Il est de 0 minute.
c) Il est de 30 minutes.
d) Il est de 60 minutes.

Article 3.1.2 du R01 - Règles générales.
La Coupe « Jean-Claude Loubatière » est une compétition fédérale.
Le règlement de cette compétition n'indique aucune information concernant le délai de forfait.
D'après l'article sur les retards autorisés du R01 - Règles générales, le retard autorisé devant l'échiquier est fixé à 30 minutes par défaut sauf si le règlement intérieur du tournoi ou le règlement fédéral prévoit autre chose.

Question 7

Concernant l'entente entre Clubs :

a) Des équipes issues d'une entente peuvent participer à toutes les compétitions fédérales.
b) L'entente est valable pour deux saisons sportives consécutives.
c) Par saison sportive, chaque club est limité à deux ententes dans la plus petite division de la compétition.
d) Une entente entre trois clubs est possible uniquement dans le championnat de France des clubs féminins.

Article 11 du R01 - Règles générales.
Des équipes issues d'une entente entre clubs peuvent être autorisées à participer à certaines compétitions de la Fédération Française des Echecs (Article 11.1).
L'entente n'est valable que pour une saison. Elle peut être renouvelée sur décision de la Ligue. (Article 11.2.2)
Chaque club est limité à une seule entente par compétition et par saison. (Article 11.3.4)

Question 8

Vous êtes arbitre-adjoint lors de la phase départementale du Championnat de France des écoles comptant pour le classement rapide FFE.

Combien de coups illégaux achevés feront perdre la partie ?

a. 1.
b. 2.
c. 3.
d. 4.

Article 2.2.2 du R03 - Compétitions homologuées.

Question 9

Les joueurs et joueuses, non licenciés en début de tournoi A ou B, devront prendre une licence dans le club organisateur. Celui-ci s'engage à fournir un reçu aux personnes concernées et à régulariser la prise de licence.

Quel est le délai de régularisation pour le club ?

a) Au plus tard le jour de la fin du tournoi.
b) Au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
c) Au plus tard 5 jours après la fin du tournoi.
d) Au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

Article 2.5 du R03 - Compétitions homologuées.

Question 10

Pour jouer un match par équipe en championnat de France des Clubs, les joueurs et joueuses doivent être titulaires d'une licence A valable pour la saison en cours.

Au plus tard, quand la prise de licence doit-elle être effectuée ?

a) Au plus tard le 30 septembre.
b) Au plus tard le 30 novembre.
c) Au plus tard lors de la remise de la composition d'équipe.
d) Au plus tard à l'heure prévue du début de la rencontre.

Article 3.6.d du A02 - Championnat de France des clubs.
L'heure limite de prise de licence pour un joueur participant à une rencontre est l'heure prévue du début de la rencontre.

Question 11

Lors d'un match de Nationale 2, un capitaine vous donne sa composition d'équipe 4 minutes avant l'heure prévue pour le début de la rencontre. Un joueur de son équipe arrive 50 minutes après le lancement des parties. Sa pendule indique 0h29 minutes.

Quelle doit être votre action ?

a) Vous déclarez la partie perdue par forfait car le délai de forfait est de 60 minutes.
b) Vous déclarez la partie perdue par forfait car le délai de forfait est de 30 minutes.
c) Vous laissez le joueur prendre place et jouer sans autre action.
d) Vous laissez le joueur prendre place et jouer en réglant sa pendule à 0h30 minutes.

Article 3.6.a du A02 - Championnat de France des clubs.
Lorsque la liste est remise plus tard, les pendules de tous les échiquiers de l'équipe concernée sont avancées d'un temps égal au retard. Si, de plus, un joueur ou une joueuse arrive dans un délai suffisant pour ne pas être forfait, mais qui entraîne un retard à la pendule supérieur à une heure, ce retard est ramené à une heure.

Question 12

Parmi les propositions ci-dessous laquelle est vraie ?

a) L'arbitre en N1 et N2 peut être joueur ou joueuse, même dans une autre division.
b) En N3, l'arbitre du match ne peut jouer que dans ce même match.
c) En N4 un arbitre peut jouer son match de N4 et ne peut pas officier dans plusieurs matchs de N4 et de division inférieure.
d) En N4 il doit toujours y avoir obligatoirement un arbitre ayant un titre fédéral.

Article 2.5 du A02 - Championnat de France des clubs.

Question 13

Lors d'une rencontre du championnat de France des Clubs, les feuilles de composition des équipes sont transcrites sur la feuille de match. Cette dernière comporte pour chaque joueur le nom, le prénom, le code fédéral, le classement Elo ainsi qu'un espace pour les éléments de la validité de la licence.

Lors de l'établissement de la feuille de match, qui contrôle les éléments de la validité de la licence des joueurs ?

a) Les capitaines d'équipes.
b) Le responsable de la rencontre.
c) L'arbitre de la rencontre.
d) Le directeur de groupe.

Article 3.6.c du A02 - Championnat de France des clubs.
L'arbitre transcrit sur la feuille de match les feuilles de composition remises par les capitaines des équipes, contrôle les licences à l'aide du site fédéral et le cas échéant, indique sur le PV l'absence de licence A. Après la rencontre, la personne en charge de la direction du groupe contrôle la situation des joueuses et des joueurs (Article 2.1.b)

Question 14

Lors d'une rencontre à distance partagée entre deux équipes visiteuses, quelle proposition parmi les suivantes est fausse ?

a) Les deux équipes peuvent s'entendre pour partager les trois missions suivantes: fournir le matériel, assumer l'arbitrage et transmettre les résultats.
b) L'équipe ayant les blancs sur les échiquiers pairs contacte le club organisateur afin que ce dernier confirme qu'il pourra assumer les missions suivantes: fournir le matériel, assumer l'arbitrage et transmettre les résultats.
c) La personne chargée de la direction du groupe devra toujours être tenue informée de qui est responsable du matériel, de l'arbitrage et de la transmission des résultats.
d) En cas d'insuffisance de matériel, la partie sur le (ou les) dernier(s) échiquier(s) de l'équipe fautive est perdue par forfait administratif.

Article 2.6 du A02 - Championnat de France des clubs.
L'équipe ayant les blancs sur les échiquiers impairs (l'équipe la première nommée dans le calendrier) contacte le club organisateur afin que ce dernier confirme qu'il pourra assumer les 3 missions.

Question 15

En Championnat de France des clubs, des personnes mutées peuvent faire partie d'une équipe.

Pour les divisions comportant un maximum de six personnes par équipes, quel est le nombre maximum de mutés ?

a) 1.
b) 2.
c) 3.
d) 4.

Article 3.7.g du A02 - Championnat de France des clubs.

Question 16

Lors d'une rencontre de N2, le procès-verbal de la rencontre indique qu'une équipe compte seulement six personnes.

Combien de personnes ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison sportive (sauf pour la ronde 1), peuvent participer ?

a) 2.
b) 3.
c) 4.
d) 5.

Article 3.7.f du A02 - Championnat de France des clubs.

Question 17

Lors d'un week-end d'interclub en N1, la ronde du samedi à lieu à 16 heures. A la fin de la rencontre, le club responsable doit saisir le procès-verbal sur le site fédéral de la rencontre avant une certaine heure.

Quelle est-elle ?

a) 21h.
b) 22h.
c) 23h.
d) 00h.

Article 3.11.a du A02 - Championnat de France des clubs.

Question 18

Lors de la première ronde de N2, le responsable d'une rencontre a dépassé l'heure limite de transmission des résultats. Le club responsable de la rencontre recevra une notification d'amende de la part du directeur de groupe.

Quel est le montant de l'amende ?

a) 20 €.
b) 25 €.
c) 30 €.
d) 35 €.

Article 3.11.c du A02 - Championnat de France des clubs.

Question 19

Les membres de l'équipe de N3 de votre club ne souhaitent pas se déplacer pour le dernier match de la saison. Si l'équipe déclare forfait, le club sera sanctionné par une amende.

Quel est le montant de l'amende ?

a) 300 €.
b) 400 €.
c) 500 €.
d) 600 €.

Article 3.8 du A02 - Championnat de France des clubs.
Sauf événement exceptionnel dûment justifié reconnu par la direction de groupe, tout forfait d'une équipe sera sanctionné par l'amende suivante : 1 500 € en Top 16, 750 € en N1, 400 € en N2, 300 € en N3. Cette amende sera doublée si le forfait a lieu à la dernière ronde.

Question 20

A la fin de la saison sportive, en N1, N2, N3 et N4, le classement final de chaque groupe est effectué suivant le total des points de match. En cas d'égalité de points de match, on utilise les résultats réalisés entre elles par les équipes à départager.

Quels départages sont utilisés dans l'ordre ?

a) Différentiel, points de match puis points "pour".
b) Points de match, points "pour" puis différentiel.
c) Points de match, différentiel puis points "pour".
d) Différentiel, points "pour" puis points de match.

Article 4.4 du A02 - Championnat de France des clubs.

En N1, N2, N3 et N4, le classement final de chaque groupe est effectué suivant le total des points de match. En cas d'égalité de points de match, on utilise les résultats réalisés entre elles par les équipes à départager (points de match, puis différentiel, puis points "pour").

Question 21

En cours de partie, face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, les joueurs et joueuses ne peuvent qu'obtempérer. Ils peuvent interjeter appel oralement dans l'instant, mais dès que possible leur capitaine formulera et présentera une réclamation à l'arbitre. A compter de la date de réception de la décision contestée, et sous peine d'irrecevabilité, un appel auprès de la commission d'appels sportifs doit être formulé par voie postale sous un certain délai.

Lequel ?

a) 5 jours.
b) 7 jours.
c) 10 jours.
d) 15 jours.

Article 1 du R02 - Règles générales - Annexes.

Question 22

Concernant le procès-verbal d'une ronde de N3, pendant quelle durée doit-il être conservé par la personne responsable de la rencontre ?

a) Elle ne doit pas le conserver mais doit le transmettre à la direction de la compétition.
b) Elle doit le garder un mois en cas de réclamations.
c) Elle doit le garder au moins six mois.
d) Elle doit le garder impérativement jusqu'à la fin de la saison sportive.

Article 4 du R02 - Règles générales - Annexes.

Question 23

Lors d'une rencontre de la coupe de la parité en phase zone interdépartementale, quatre équipes sont prévues pour jouer mais finalement cinq se présentent pour la compétition.

Quel système de rencontre doit être utilisé par l'arbitre ?

a) Le système Molter.
b) Des matchs "aller-retour" avec couleurs inversées.
c) Le système suisse.
d) Le système toutes rondes.

Article 3.2 du C04 - Coupe de la Parité.

Question 24

Concernant la coupe de la parité, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

a) En système Molter, si deux membres ont une différence de classement Elo de plus de 100 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé.
b) Le cumul des classements Elo, estimés ou réels, de l'équipe doit être inférieur ou égal à 8000.
c) S'il n'y a que 3 membres dans l'équipe, le cumul des classements Elo, estimés ou réels, de l'équipe doit être inférieur à 7000.
d) Avant le début d'une phase, le capitaine remet une liste ordonnée de 5 membres maximum.

Article 3.7.a du C04 - Coupe de la Parité.

Question 25

En coupe « Jean-Claude Loubatière », lors de la phase départementale, 17 équipes complètes sont présentes. Sur le total des participants et participantes, il y a sept femmes.

Combien d'équipes seront qualifiées pour le tour suivant ?

a) 4.
b) 5.
c) 6.
d) 7.

Article 1.2 du C03 - Coupe Jean-Claude Loubatière.
Avec 17 équipes, il y a déjà 5 équipes qualifiées (4x4< 17 <4x5).
La présence des sept joueuses est supérieure à 10% de l'effectif total qui est de 68 (17x4). Il y a donc une équipe qualifiée supplémentaire.

Question 26

En coupe « Jean-Claude Loubatière », quelle affirmation suivante est vraie concernant l'arbitre de la rencontre ?

a) La direction de la Coupe nomme sans consultation l'arbitre fédéral qui dirige la phase finale.
b) Lors de la phase départementale uniquement, le club organisateur désigne l'arbitre qui doit être au minimum AFO1.
c) Lors de la phase départementale uniquement, l'arbitre peut être joueur ou joueuse si le nombre d'équipes participantes n'excède pas 6.
d) Dès la phase 2, l'arbitre ne peut pas être joueur ou joueuse.

Article 2.5 du C03 - Coupe Jean-Claude Loubatière.

Question 27

En Coupe de France, quelle affirmation suivante est vrai concernant l'arbitre de la rencontre ?

a) Jusqu'en huitième de finale uniquement, le club prévu pour recevoir désigne l'arbitre de la rencontre.
b) Jusqu'aux quarts de finale inclus, l'arbitre doit être au minimum Arbitre Fédéral de Club (AFC).
c) Lors des demi-finales et la finale, la Direction de la Coupe de France désigne sans consultation l'arbitre.
d) À partir des 32ème de finale, l'arbitre ne peut pas jouer et arbitrer.

Article 2.5 du C01 - Coupe de France.

Question 28

Combien y-at-il de divisions dans le Championnat de France féminin des clubs ?

a) 2.
b) 3.
c) 4.
d) 5.

Article 1.1 du F01 - Championnat de France des Clubs Féminin.

Question 29

Combien de phases comporte le Championnat de France individuel féminin de parties rapides ?

a) 2.
b) 3.
c) 4.
d) 5.

Article 1.2 du F02 - Championnat individuel Féminin de parties rapides.

Question 30

Concernant l'accueil des joueurs et joueuses en situation de handicap, quelle affirmation parmi les suivantes est vraie ?

a) Il n'existe pas de textes réglementaires.
b) En cas de problèmes sur la conduite à tenir, il faut contacter la Commission Santé Social Handicap.
c) L'arbitre décide seul de l'emplacement de la pendule sans tenir compte des situations particulières.
d) Aucune personne ne doit être pénalisée au temps du fait de son handicap.

Point 5 du H01 - Conduite pour joueurs handicapés.

FIN du corrigé de l'UVC

UVO - session de décembre 2023

Durée : 1 heure

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve (hormis les épreuves effectuées en ligne).

Pour chaque question, une seule réponse est attendue.

Toutes les questions rapportent un point. 80 % de bonnes réponses sont nécessaires pour avoir l'UV donc 16 bonnes réponses (l'UV a 20 questions).

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

Question 1

Pour obtenir le titre d'Arbitre Fédéral Open de deuxième niveau, un candidat doit remplir certains critères supplémentaires au titre d'arbitre fédéral d'Open de niveau 1.

Quel critère de la liste suivante n'est pas nécessaire ?

- **a) Avoir arbitré 4 tournois en tant qu'arbitre en chef.**
- **b) Avoir validé un stage d'habilitation à délivrer des ASP.**
- **c) Avoir reçu une visite de supervision.**
- **d) Avoir 21 ans.**

Question 2

Les arbitres fédéraux d'open ont la compétence pour arbitrer certaines compétitions.

Quelle compétition parmi les suivantes ne peut pas être arbitrée par un arbitre fédéral d'open de niveau 1 ?

- **a) La finale de la coupe de la parité.**
- **b) Un open à normes en tant qu'adjoint.**
- **c) Le championnat de France des jeunes en tant qu'arbitre en chef.**
- **d) La finale de la coupe de France.**

Question 3

Pour arbitrer en chef un tournoi international homologué FIDE, un arbitre fédéral doit respecter certains critères.

Quel critère parmi les suivants est obligatoire ?

- **a) Posséder un titre d'arbitre FIDE.**
- **b) Avoir réglé la somme due pour obtenir l'agrément FIDE.**
- **c) Avoir suivi un stage d'arbitre FIDE.**
- **d) Avoir un titre d'arbitre national minimal d'Arbitre Fédéral Open de niveau 2.**

Question 4

Un organisateur souhaite vous faire arbitrer le tournoi FIDE de son club en tant qu'arbitre principal. Il vous charge de faire la demande d'homologation en ligne.

Quelle est le délai minimal entre cette demande d'homologation et le tournoi ?

- **a) 7 jours.**
- **b) 10 jours.**
- **c) 15 jours.**
- **d) 40 jours.**

Question 5

Un arbitre fédéral d'open 2, comme tout arbitre, a des obligations concernant un tournoi.

Quelle proposition parmi les suivantes ne correspond pas à une de ses obligations ?

a) **Envoyer le rapport technique du tournoi.**
b) **Transmettre un règlement intérieur pour le tournoi sur le site fédéral.**
c) **Interdire aux joueurs suspendus la participation à tout événement se déroulant en lien avec la FFE.**
d) **S'assurer que l'organisateur paie les droits d'homologation demandés par la FFE.**

Question 6

Un président de club vous appelle pour arbitrer son premier rapide homologué. Il souhaite un tarif unique des droits d'inscriptions. Certains membres du club lui indiquent que pour les tournois auxquels ils ont participé, les droits d'inscriptions pour les catégories U8 à U20 correspondaient à la moitié du prix adulte.

Quelle proposition allez-vous lui conseiller ?

a) **30 € tarif unique.**
b) **30 € - 15 €.**
c) **30 € - 5 €.**
d) **Toutes les propositions sont valables.**

Question 7

Vous êtes l'arbitre principal du tournoi à cadence lente homologué FIDE de votre club. Différents joueurs s'inscrivent le matin même du tournoi commençant le jour même à 15 h.

Quels joueurs peuvent réclamer l'obligation de gratuité des droits d'inscription ?

a) **Tous les MI, MIF, GMI et GMF.**
b) **Tous les titrés.**
c) **Tous les GMI et GMF.**
d) **Personne.**

Question 8

Vous êtes chargé par l'organisateur du tournoi de rédiger le règlement intérieur du tournoi.

Quel élément parmi les suivants n'est pas obligatoire ?

a) **Les noms et qualités des arbitres.**
b) **La liste des prix.**
c) **Les différents départages utilisés.**
d) **L'adresse de la salle de jeu.**

Question 9

L'organisateur d'un open que vous allez arbitrer en chef, se demande s'il est obligatoire de mettre en place dans le tournoi un jury d'appel.

Que lui donnez-vous comme réponse ?

a) **Il ne sera mis en place que le jour du tournoi car les participants seront tous présents.**
b) **Vous indiquez qu'il devra être mis en place 7 jours avant le tournoi.**
c) **Pour un open, il ne sera mis en place et convoqué qu'en cas de contestation d'une décision.**
d) **Il n'est obligatoire que pour les grands évènements internationaux et les grands évènements fédéraux.**

Question 10

Dans le cadre de la préparation réglementaire du tournoi, l'organisateur souhaite augmenter le nombre de rondes avec pour objectif d'accroître à terme le nombre de joueurs classés FIDE. Pour rester dans le calendrier prévu du tournoi, il lui faut augmenter le nombre de rondes quotidiennes.

Sur une base de 60 coups, quelle est la durée maximale de durée de jeu pour une journée ?

- **a) 8 h.**
- **b) 10 h.**
- **c) 12 h.**
- **d) 14 h.**

Question 11

Avant un match de championnat de France des clubs, un arbitre doit vérifier et assurer certains points réglementaires.

Dans la liste suivante, quel point n'en fait pas partie ?

- **a) S'assurer que le responsable de la rencontre a prévu le matériel échiquéen suffisant pour la rencontre.**
- **b) Vérifier que les noms de l'arbitre et des capitaines sont indiqués sur le procès-verbal avant le début du match.**
- **c) Vérifier que chaque joueur possède une licence A ou B.**
- **d) Retirer le temps à la pendule de chaque joueur et joueuse de l'équipe correspondant au retard de la remise de la composition d'équipe.**

Question 12

Pendant un match de championnat de France des clubs, un arbitre conduit des missions bien définies.

Dans la liste suivante, quelle mission n'en fait pas partie ?

- **a) Gérer le confort de jeu des joueurs.**
- **b) Commenter les irrégularités des compositions d'équipes.**
- **c) Gérer les forfaits sportifs pendant le déroulement des parties.**
- **d) Assister aux conversations entre un capitaine d'équipe et ses joueurs.**

Question 13

Il arrive qu'un incident ait lieu pendant un match de championnat. Le capitaine de l'équipe signalant l'incident a la possibilité d'indiquer des réserves au dos du procès-verbal de la rencontre. L'arbitre a obligation de vérifier que ces réserves ont été signées par certaines personnes.

Quelle personne parmi les suivantes n'est pas en obligation de signer le procès-verbal ?

- **a) Le ou la responsable de la rencontre.**
- **b) Le capitaine de l'équipe plaignante.**
- **c) L'arbitre.**
- **d) Le capitaine de l'équipe adverse en cas de désaccord.**

Question 14

A la cinquième et dernière ronde d'un tournoi, la joueuse classée 85e et qui souhaiterait devenir arbitre vous demande des explications concernant la grille américaine. En particulier, elle souhaite comprendre le fonctionnement du Buchholz.

Il lui manque pour comprendre le classement, le score ajusté de la ronde 2 pour laquelle elle a été exemptée :

79	NICOLAS Philippe	1720 N	VetM	FRA	PAC		= 50B	+ 70N	- 46N	- 51B	1½
80	BIBAH Wassil	1140 F	BenM	FRA	PAC	- 20B	- 46N	+ 91B	- 53N	= 77N	1½
81	MEYSELLE Jean-Noel	1276 F	SepM	FRA	PAC	- 15N	+ 72B	- 33N	- 67B	< 75N	1
82	NORMAND Christophe	1216 F	SepM	FRA	PAC	- 14N	+ 75B	- 35N	- 72B	< 71N	1
83	NEGRE ALBERT Oscar	1316 F	MinM	FRA	PAC	- 7B	+ 95N	- 39B	- 68N	- 65B	1
84	GUILLEMIN Antoine	1165 F	PupM	FRA	PAC	- 22B	- 42N	+ 95B	- 43N	- 73B	1
85	SANTOS Elena	950 N	VetF	FRA	PAC	- 43B	EXE	- 63N	- 61B	- 70N	1

Quelle valeur lui indiquez-vous comme score ajusté correspondant ?

- **a) 0**
- **b) 0,5**
- **c) 1**
- **d) 1,5**

Question 15

Vous arbitrez un tournoi à cadence lente homologué FIDE. Ci-après figure le parcours d'un joueur issu de sa fiche dont c'est la première compétition d'échecs.

Quel sera son premier classement ELO FIDE ?

- **a) 1417**
- **b) 1197**
- **c) 1207**
- **d) 1317**

Locat Enzo	FRA	1029 F	1
Auqui André	FRA	1424 F	0
Monne Nicolas	FRA	1389 F	1
Albert Oscar	FRA	1316 F	1
Boghos Lucie	FRA	1461 F	0
Chabbir Luce	FRA	1167 F	1
Bel Myriam	FRA	1016 F	1

Question 16

Vous arbitrez un open à cadence rapide homologué FIDE.
Le tournoi a enregistré 70 participants préinscrits, dont 5 joueurs titrés adultes (GM et MI).
Les inscriptions enregistrées avant majoration se décomposent en 45 adultes au tarif unitaire de 20 € et 20 jeunes à 10 €.
Sur place, 25 joueurs supplémentaires se sont inscrits : 10 adultes au tarif de 25 € et 15 enfants à 15 €.

Quels sont les droits d'homologation de ce tournoi ?

- **a) 120,25 €.**
- **b) 101,5 €.**
- **c) 118,5 €.**
- **d) 111,5 €.**

Question 17

Après échanges avec l'organisateur, La liste des prix au classement général du tournoi que vous arbitrez est fixée :

1er : 300 €

2e : 200 €

3e : 100 €

Au classement général, les prix sont distribués au système Hort.

Classement après la ronde 9

Pl	Nom	Elo	Cat.	Fede	Ligue	Club	Pts
1	**THIERS Jean-Jacques**	1495 F	VetM	FRA	PAC	U.S.C.M.	**7**
2	**PHILIPPE Alexis**	1552 F	CadM	FRA	PAC	Salon Nostradamus	**7**
3	**ROGANOVA Jeremy**	1243 F	PupM	FRA	PAC	Cercle d'Echecs Aubagnais	**7**
4	**COLANDREA Sauveur**	1540 F	SepM	FRA	PAC	Salon Nostradamus	**6½**
5	**NAVARRE-GAROT Tristan**	1221 F	MinM	FRA	PAC	Salon Nostradamus	**6**

A partir du classement ci-dessus, quel prix sera gagné par Jeremy ROGANOVA ?

- **a) 200 €.**
- **b) 175 €.**
- **c) 100 €.**
- **d) 150 €.**

Question 18

Concernant l'indemnisation de l'arbitre d'un tournoi, quelle proposition parmi les suivantes n'est pas une obligation de l'organisateur ?

a) **Indemniser les arbitres avant la fin du tournoi.**
b) **Indemniser un arbitre titré adjoint.**
c) **Indemniser un arbitre stagiaire.**
d) **Faire bénéficier un arbitre stagiaire des frais d'hébergement.**

Question 19

A la fin de chaque tournoi, l'arbitre est tenu d'effectuer dans les délais le rapport technique.

Quel en est le délai ?

a) **Le jour même.**
b) **Quinze jours.**
c) **Trente jours.**
d) **Sept jours.**

Question 20

Il peut arriver un problème disciplinaire au cours d'un tournoi.

A quelle instance faut-il s'adresser pour faire parvenir les formulaires T6 et T7 ?

a) **Au secrétariat fédéral.**
b) **A la direction juridique.**
c) **A la commission de discipline.**
d) **A la commission Fair-Play.**

Fin de l'UVO

UVO – session de décembre 2023 – Grille des réponses

R0 : Règlement - livre de la fédération LA : Livre de l'arbitre GI : Guide de l'International

Question	Réponse	Document de référence : Article	Taux Réussite
1	d	LA - Le règlement intérieur de la DNA - Articles 8.4 et 8.4.1	93 %
2	c	LA - Le règlement intérieur de la DNA - Article 12.3 : Arbitres Fédéraux d'Open	63 %
3	b	GI - Article 2 - Agrément FIDE	70 %
4	c	LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Homologation des Tournois R03 Compétition homologuées - Demande d'homologation d'un tournoi de type A ou B - Article 2.6	95 %
5	a	LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Rapport technique	66 %
6	d	R03 Compétitions homologuées - Article 2.3 Droits d'inscriptions	88 %
7	d	R03 Compétitions homologuées - Article 2.3 Droits d'inscriptions	84 %
8	b	LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Règlement intérieur	93 %
9	d	R03 Article 5. Commission d'appel	80 %
10	c	LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Homologation des tournois	91 %
11	c	LA - Règles de compétition - Chapitre 5.1 : Gestion d'un match – avant le match et A01 – Article 3.7.b	34 %
12	b	LA - Règles de compétition - Chapitre 5.1 : Gestion d'un match – pendant le match	59 %
13	a	LA - Règles de compétition - Chapitre 5.1 : Gestion d'un match – après le match	89 %
14	d	LA 4.2 Les départages - Article 7.1 Systèmes de départage utilisant les résultats des adversaires	59 %
15	d	LA Chapitre 6.1 Le classement de la FIDE - Article 8.2.3	82 %
16	d	LA 5.1 Gestion administrative des tournois	57 %
17	d	LA Chapitre 4.3 Le système Hort	88 %
18	c	LA Barème d'indemnisation de l'arbitre – 1 Principes Généraux	73 %
19	d	LA 5.1 Gestion de fin de tournoi - Gestion administrative des tournois – Rapport technique	91 %
20	b	LA 5.1 Gestion administrative des tournois - Rapport Technique	91 %

UVO - session de décembre 2023 – corrigé détaillé

Question 1

Pour obtenir le titre d'Arbitre Fédéral Open de deuxième niveau, un candidat doit remplir certains critères supplémentaires au titre d'arbitre fédéral d'Open de niveau 1.

Quel critère de la liste suivante n'est pas nécessaire ?

a) **Avoir arbitré 4 tournois en tant qu'arbitre en chef.**

b) **Avoir validé un stage d'habilitation à délivrer des ASP.**

c) **Avoir reçu une visite de supervision.**

d) **Avoir 21 ans.**

LA RIDNA - Article 8.4 : *Un arbitre fédéral d'open (AFO) est une personne âgée au minimum de 18 ans*
LA RIDNA - Article 8.4.1 : *Dès qu'il a 2 ans d'expérience en tant qu'AFO, arbitré 4 tournois en tant qu'arbitre en chef (dont un avec une visite de supervision et validé l'habilitation à délivrer des A.S.P., l'AFO peut faire sa demande à la direction des Titres pour passer au niveau 2.*

Question 2

Les arbitres fédéraux d'open ont la compétence pour arbitrer certaines compétitions.

Quelle compétition parmi les suivantes ne peut être arbitrée par un arbitre fédéral d'open de niveau 1 ?

a) **La finale de la coupe de la parité.**

b) **Un open à normes en tant qu'adjoint.**

c) **Le championnat de France des jeunes en tant qu'arbitre en chef.**

d) **La finale de la coupe de France.**

LA RIDNA - Article 12.3 : *… Coupes Fédérales et Coupe de France jusqu'en finale.*

Question 3 :

Pour arbitrer en chef un tournoi international homologué FIDE, un arbitre fédéral doit respecter certains critères.

Quel critère parmi les suivants est obligatoire ?

a) **Posséder un titre d'arbitre FIDE.**

b) **Avoir réglé la somme due pour l'agrément FIDE.**

c) **Avoir suivi un stage d'arbitre FIDE.**

d) **Avoir un titre d'arbitre national minimal d'Arbitre Fédéral Open de niveau 2.**

Guide de l'Arbitrage à l'International Article 2 Agrément FIDE : *Afin d'être autorisé à arbitrer dans les tournois internationaux homologués par la FIDE, un arbitre fédéral, quel que soit son titre FFE ou FIDE, doit s'acquitter d'un droit auprès de la FIDE : c'est ce que l'on appelle l'agrément FIDE pour les arbitres.*

Question 4 :

Un organisateur souhaite vous faire arbitrer le tournoi FIDE de son club en tant qu'arbitre principal. Il vous charge de faire la demande d'homologation en ligne.

Quelle est le délai minimal entre cette demande d'homologation et le tournoi ?

a) **7 jours.**

b) **10 jours.**

c) **15 jours.**

d) **40 jours.**

LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Homologation des Tournois
R03 Compétition homologuées - Demande d'homologation d'un tournoi de type A ou B - Article 2.6 : *Les demandes d'homologation doivent se faire dans les délais selon la nature du tournoi : FIDE : 15 jours avant le tournoi.*

Question 5 :

Un arbitre fédéral d'open 2, comme tout arbitre, a des obligations concernant un tournoi.

Quelle proposition parmi les suivantes ne correspond pas à une de ses obligations ?

a) **Envoyer le rapport technique du tournoi.**

b) **Transmettre un règlement intérieur pour le tournoi sur le site fédéral.**

c) **Interdire aux joueurs suspendus la participation à tout événement se déroulant en lien avec la FFE.**

d) **S'assurer que l'organisateur paie les droits d'homologation demandés par la FFE.**

LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Rapport technique : Les Arbitres Fédéraux Open 2 et plus sont dispensés de cet envoi. Ils doivent toutefois être capables de fournir ce rapport immédiatement sur demande en cas de contrôle ou pour tout problème lié à leur tournoi.

Question 6 :

Un président de club vous appelle pour arbitrer son premier rapide homologué. Il souhaite un tarif unique des droits d'inscriptions. Certains membres du club lui indiquent que pour les tournois auxquels ils ont participé, les droits d'inscriptions pour les catégories U8 à U20 correspondaient à la moitié du prix adulte.

Quelle proposition allez-vous lui conseiller ?

a) **30 € tarif unique.**

b) **30 € - 15 €.**

c) **30 € - 5 €.**

d) **Toutes les propositions sont valables.**

R03 Compétitions homologuées - Article 2.3 Droits d'inscriptions : *Les droits d'inscriptions des joueurs et joueuses de U8 à U20 sont définis par l'organisateur.*

Question 7 :

Vous êtes l'arbitre principal du tournoi à cadence lente homologué FIDE de votre club. Différents joueurs s'inscrivent le matin même du tournoi commençant le jour même à 15 h.

Quels joueurs peuvent réclamer la gratuité des droits d'inscription ?

a) **Tous les MI, MIF, GMI et GMF.**

b) **Tous les titrés.**

c) **Tous les GMI et GMF.**

d) **Personne.**

R03 Compétitions homologuées - Article 2.3 Droits d'inscriptions : *Dans les tournois A, l'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'équipe de France Jeunes, les champions de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.*

Question 8 :

Vous êtes chargé par l'organisateur du tournoi de rédiger le règlement intérieur du tournoi.

Quel élément parmi les suivants n'est pas obligatoire ?

a) **Les noms et qualités des arbitres.**

b) **La liste des prix.**

c) **Les différents départages utilisés.**

d) **L'adresse de la salle de jeu.**

A 5.2 Préparation d'un tournoi – Règlement intérieur : *…Méthode d'élaboration du classement final (départage) et modalités de répartition des prix.*
Il n'est pas fait allusion à la liste des prix qui sera affichée dans la première moitié du tournoi en fonction souvent du nombre de participants.

Question 9 :

L'organisateur d'un open que vous allez arbitrer en chef se demande s'il est obligatoire de mettre en place dans le tournoi un jury d'appel.

Que lui donnez-vous comme réponse ?

a) **Il ne sera mis en place que le jour du tournoi car les participants seront tous présents.**

b) **Vous indiquez qu'il devra être mis en place 7 jours avant le tournoi.**

c) **Pour un open, il ne sera mis en place et convoqué qu'en cas de contestation d'une décision.**

d) **Il n'est obligatoire que pour les grands évènements internationaux et les grands évènements fédéraux.**

R03 Article 5. Commission d'appel : *la mise en place d'un Jury d'Appel est obligatoire dans le cadre des grands tournois internationaux et des grands événements fédéraux. Sa composition doit être affichée dans la zone de jeu. Pour les autres tournois, la mise en place de ce jury est facultative. Les éventuels appels des joueurs et joueuses seront examinés par la Commission d'Appels Sportifs fédérale ou, lorsqu'elle existe, par la Commission d'Appels Sportifs de la Ligue.*

Question 10 :

Dans le cadre de la préparation réglementaire du tournoi, l'organisateur souhaite augmenter le nombre de rondes avec pour objectif d'accroître à terme le nombre de joueurs classés FIDE. Pour rester dans le calendrier prévu du tournoi, il lui faut augmenter le nombre de rondes quotidiennes.

Sur une base de 60 coups, quelle est la durée maximale de durée de jeu pour une journée ?

a) **8 h.**

b) **10 h.**

c) **12 h.**

d) **14 h.**

LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Homologation des tournois : *… la FIDE n'autorise pas plus de 12 heures de jeu par jour. (Sur la base de parties de 60 coups)*

Question 11 :

Avant un match de championnat de France des clubs, un arbitre doit vérifier et assurer certains points réglementaires.

Dans la liste suivante, quel point n'en fait pas partie ?

a) **S'assurer que le responsable de la rencontre a prévu le matériel échiquéen suffisant pour la rencontre.**

b) **Vérifier que les noms de l'arbitre et des capitaines sont indiqués sur le procès-verbal avant le début du match.**

c) **Vérifier que chaque joueur possède une licence A ou B.**

d) **Retirer le temps à la pendule de chaque joueur et joueuse de l'équipe correspondant au retard de la remise de la composition d'équipe.**

LA - Règles de compétition - Chapitre 5.1 : Gestion d'un match – avant le match et A01 – Article 3.7.b : *Mission administrative : Il vérifie que chaque joueur et joueuse des deux équipes dispose d'une licence A et coche la case permettant de l'indiquer sur le procès-verbal. Un joueur doit posséder une licence A uniquement pour jouer dans un championnat de France des clubs.*

Question 12 :

Pendant un match de championnat de France des clubs, un arbitre conduit des missions bien définies.

Dans la liste suivante, quelle mission n'en fait pas partie ?

a) **Gérer le confort de jeu des joueurs.**

b) **Commenter les irrégularités des compositions d'équipes.**

c) **Gérer les forfaits sportifs pendant le déroulement des parties.**

d) **Assister aux conversations entre un capitaine d'équipe et ses joueurs.**

LA - Règles de compétition - Chapitre 5.1 : Gestion d'un match – pendant le match : *L'arbitre s'abstient de tout commentaire sur les compositions d'équipes même s'il est évident qu'une équipe devrait avoir une sanction administrative. Celle-ci est de la responsabilité du directeur ou de la directrice du groupe.*

Question 13 :

Il arrive qu'un incident ait lieu pendant un match de championnat. Le capitaine de l'équipe signalant l'incident a la possibilité d'indiquer des réserves au dos du procès-verbal de rencontre. L'arbitre a obligation de vérifier que ces réserves ont été signées par certaines personnes.

Quelle personne parmi les suivantes n'est pas en obligation de signer le procès-verbal ?

- **a) Le ou la responsable de la rencontre.**
- **b) Le capitaine de l'équipe plaignante.**
- **c) L'arbitre.**
- **d) Le capitaine de l'équipe adverse en cas de désaccord.**

LA - Règles de compétition - Chapitre 5.1 : Gestion d'un match – après le match : *Les capitaines puis l'arbitre signent le procès-verbal du match. En cas de réclamation en cours de match, les témoignages des capitaines de chaque équipe et de l'arbitre sont consignés avec ce procès-verbal.*

Question 14 :

A la cinquième et dernière ronde d'un tournoi, la joueuse classée 85e et qui souhaiterait devenir arbitre vous demande des explications concernant la grille américaine. En particulier, elle souhaite comprendre le fonctionnement du Buchholz.

Il lui manque pour comprendre le classement le score ajusté de la ronde 2 pour laquelle elle a été exemptée :

79	NICOLAS Philippe	1720 N	VetM	FRA	PAC		= 50B	+ 70N	- 46N	- 51B	1½
80	BIBAH Wassil	1140 F	BenM	FRA	PAC	- 20B	- 46N	+ 91B	- 53N	= 77N	1½
81	MEYSELLE Jean-Noel	1276 F	SepM	FRA	PAC	- 15N	+ 72B	- 33N	- 67B	< 75N	1
82	NORMAND Christophe	1216 F	SepM	FRA	PAC	- 14N	+ 75B	- 35N	- 72B	< 71N	1
83	NEGRE ALBERT Oscar	1316 F	MinM	FRA	PAC	- 7B	+ 95N	- 39B	- 68N	- 65B	1
84	GUILLEMIN Antoine	1165 F	PupM	FRA	PAC	- 22B	- 42N	+ 95B	- 43N	- 73B	1
85	SANTOS Elena	950 N	VetF	FRA	PAC	- 43B	EXE	- 63N	- 61B	- 70N	1

Quelle valeur lui indiquez-vous comme score ajusté correspondant ?

- **a) 0**
- **b) 0,5**
- **c) 1**
- **d) 1,5**

LA 4.2 Les départages - Article 7.1 Systèmes de départage utilisant les résultats des adversaires : *Pour le calcul du départage, un joueur qui n'a pas d'adversaire sera considéré comme ayant joué contre un adversaire virtuel. Le score ajusté de l'adversaire virtuel est donné par la formule suivante :*

Score ajusté de l'adversaire fictif = Score du joueur avant la ronde + (1 – résultat du joueur à cette ronde) + 0.5 × (Nombre de rondes restantes)

Score du joueur avant la ronde = 0 car avant la ronde 2, le joueur a 0 point.

Résultat du joueur à cette ronde = 1 car le joueur a marqué 1 point d'exempt.

Le tournoi compte 5 rondes donc il en reste 3.

Score ajusté de l'adversaire fictif = 0 + (1 -1) + 0,5 × 3 = 1,5.

Donc la valeur du score ajusté de l'adversaire virtuel est de 1,5.

Question 15 :

Vous arbitrez un tournoi à cadence lente homologué FIDE. Ci-après figure le parcours d'un joueur issu de sa fiche dont c'est la première compétition d'échecs.

Quel sera son premier classement ELO FIDE ?

Locat Enzo	FRA	1029 F	1
Auqui André	FRA	1424 F	0
Monne Nicolas	FRA	1389 F	1
Albert Oscar	FRA	1316 F	1
Boghos Lucie	FRA	1461 F	0
Chabbir Luce	FRA	1167 F	1
Bel Myriam	FRA	1016 F	1

a) **1417**

b) **1197**

c) **1207**

d) **1317**

LA Chapitre 6.1 Le classement de la FIDE - Article 8.2.3

Son score est de plus de 50 %, alors Ru = Ra + 20 pour chaque demi-point marqué au-dessus de 50 %.

Ru est arrondi à l'entier le plus proche.

Ra (moyenne des adversaires classés Fide) : Ra = (1029+1424+1389+1316+1461+1167+1016) /7 = 1257,4. Il réalise 5 points sur 7, soit 1,5 point = 3 demi-points au-dessus de la moitié (3,5). Il faut donc rajouter 3×20 = 60 points à la moyenne ELO.

1257,4 + 60 = 1317,4 arrondis à 1317.

Son premier classement Fide sera donc de 1317.

Question 16 :

Vous arbitrez un open à cadence rapide homologué FIDE.
Le tournoi a enregistré 70 participants préinscrits, dont 5 joueurs titrés adultes (GM et MI).
Les inscriptions enregistrées avant majoration se décomposent en 45 adultes au tarif unitaire de 20 € et 20 jeunes à 10 €.
Sur place, 25 joueurs supplémentaires se sont inscrits : 10 adultes au tarif de 25 € et 15 enfants à 15 €.

Quels sont les droits d'homologation de ce tournoi ?

a) **120,25 €.**

b) **101,5 €.**

c) **118,5 €.**

d) **111,5 €.**

LA 5.1 Gestion administrative des tournois : *Les droits d'homologations comportent une part fixe de 10 euros pour les Tournois à cadence lente, rapide ou blitz FIDE et d'une part variable égale à 7 % des droits d'inscriptions* ***annoncés*** *adultes et jeunes (****hors MI et GM****).* **On ne tient donc pas compte des titrés ni de la majoration du tarif pour les inscriptions sur place !**
Montant retenu des inscriptions : (45 +10 = 55) adultes à 20 € et (20 + 15 = 35) jeunes à 10 € : 55×20 + 35×10 = 1450 €.
Calcul des droits : 1450 × 7 % + 10 = 111,5 €.

Les droits d'homologation sont donc de **111,5 €.**

Question 17 :

Après échanges avec l'organisateur, la liste des prix au classement général du tournoi que vous arbitrez est fixée :
1er : 300 €
2e : 200 €
3e : 100 €
Au classement général, les prix sont distribués au système Hort.

Classement après la ronde 9

Pl	Nom	Elo	Cat.	Fede	Ligue	Club	Pts
1	**THIERS Jean-Jacques**	1495 F	VetM	FRA	PAC	U.S.C.M.	**7**
2	**PHILIPPE Alexis**	1552 F	CadM	FRA	PAC	Salon Nostradamus	**7**
3	**ROGANOVA Jeremy**	1243 F	PupM	FRA	PAC	Cercle d'Echecs Aubagnais	**7**
4	**COLANDREA Sauveur**	1540 F	SepM	FRA	PAC	Salon Nostradamus	**6½**
5	**NAVARRE-GAROT Tristan**	1221 F	MinM	FRA	PAC	Salon Nostradamus	**6**

A partir du classement ci-dessus, quel prix sera gagné par Jeremy ROGANOVA ?

a) 200 €.

b) 175 €.

c) 100 €.

d) 150 €.

LA Chapitre 4.3 Le système Hort : *Le système Hort consiste à attribuer à chaque joueur primé d'un tournoi, et ex aequo avec d'autres joueurs, la moitié du prix qu'il aurait obtenu en tenant compte de sa place et la moitié du prix qu'il aurait obtenu en cas de partage. Le joueur cité est à la troisième place.*
Donc P = 100/2 + ((300+200+100) /3)/2 = 50 + 100 = 150 €.
Il touchera 150 €.

Question 18 :

Concernant l'indemnisation de l'arbitre d'un tournoi, quelle proposition parmi les suivantes n'est pas une obligation de l'organisateur ?

a) Indemniser les arbitres avant la fin du tournoi.

b) Indemniser un arbitre titré adjoint.

c) Indemniser un arbitre stagiaire.

d) Faire bénéficier un arbitre stagiaire des frais d'hébergement.

LA Barème d'indemnisation de l'arbitre – 1 Principes Généraux : *Le calcul de l'indemnité est valable pour l'arbitre principal. L'arbitre adjoint, dès lors qu'il est titulaire d'un titre, perçoit une demi-indemnité (sauf cas particuliers), est hébergé, et reçoit des frais de déplacements. Les arbitres stagiaires n'ayant pas de titre ne perçoivent aucune indemnité, mais ont le droit aux frais d'hébergement.*

Question 19 :

A la fin de chaque tournoi, l'arbitre est tenu d'effectuer dans les délais le rapport technique.

Quel en est le délai ?

a) Le jour même.

b) Quinze jours.

c) Trente jours.

d) Sept jours.

LA 5.1 Gestion de fin de tournoi - Gestion administrative des tournois – Rapport technique : *Il doit être envoyé par mail dans les 7 jours à la directrice des titres et des tournois de la DNA.*

Question 20 :

Il peut arriver un problème disciplinaire au cours d'un tournoi.

A quelle instance faut-il s'adresser pour faire parvenir les formulaires T6 et T7 ?

a) **Au secrétariat fédéral.**

b) **A la direction juridique de la DNA.**

c) **A la commission de discipline.**

d) **A la commission Fair-Play.**

LA 5.1 Gestion administrative des tournois - Rapport Technique : *Toute procédure disciplinaire (Exclusion de tournoi, formulaire de signalement, demande de sanction, problème de triche…) doit être transmise au directeur juridique. Il est demandé d'utiliser pour cela les formulaires T6 et T7.*

Fin du corrigé de l'UVO

UVT – session de décembre 2023

Epreuve informatisée UVT - 1ère partie

Documents autorisés : tous

VOTRE MISSION

Je m'appelle Huvété, Président du club « AFO d'Aix-à-Main ».
Je vous sollicite pour arbitrer l'open rapide d'Aix-à-Main qui aura lieu le 2 décembre 2023.

Je vous transmets la liste des préinscrits. (Toutes les joueuses et tous les joueurs sont licenciés à la FFE).

A vous de créer le fichier PAPI.
Je vous confie la gestion de l'arbitrage dans son intégralité.
Vous allez devoir gérer toutes les phases du tournoi.
1) Création du tournoi et saisie des joueurs.
2) Gestion du tournoi en tenant compte des incidents. (Abandon, forfait, interventions sur les parties, questions des joueurs …)

Informations concernant le tournoi :

• Caractéristiques :
Il se déroule en 5 rondes au système suisse standard. La cadence est de 15 min + 10 s / coup
Il est homologué pour le Elo Rapide FIDE

• Montant de l'inscription :
Le montant de l'inscription est de 20 € pour les adultes et de 10 € pour les jeunes.

• Liste des prix :

Les prix au classement général sont attribués au système Hort. (Les prix inférieurs à 20 € ne sont pas distribués.)

1er : 250 € ; 2ème : 200 € ; 3ème : 150 € ;

Prix spéciaux (attribués à la place réelle) :

- 1er vétéran : 90 €
- 1ère féminine : 90 €
- 1er jeune : 70 €
- 1er de la catégorie Elo 1700-2000 : 90 €
- 1er de la catégorie Elo moins de 1700 : 70 €

Les prix ne sont pas cumulables.
Un joueur pouvant prétendre à deux prix se verra attribuer le prix le plus important.
Si un joueur peut prétendre à deux prix de valeurs égales, le prix par catégorie d'âge passe avant le prix par catégorie Elo.

• Départages :
Nombre de victoires puis Buchholz puis performance.

• Autres informations :
Le tournoi se situe à 30 kilomètres de votre domicile. L'organisateur prend en charge les frais de restauration. Le déplacement se fait en voiture et vous apportez votre propre matériel informatique.

Préconisations :

Veillez bien à créer le tournoi directement sur votre ordinateur et non pas sur une clé USB !

Avant le 2 décembre 2023 :

Créez le tournoi et saisissez la liste des préinscrits.

Le jour de l'examen :

- *Gérez les inscriptions et les désistements de dernière minute.*
- *Gérez les appariements, les résultats et les incidents.*
- *Répondre aux questions à choix multiples.*

Liste des préinscrits à l'open rapide de Aix-amin du 2 décembre 2023.
Il y a 20 préinscrits

1	ALBERT	1760F	VetM
2	BERNARD	2150F	SenM
3	CARLOS	1878F	SenM
4	DANIELA	1890F	CadF
5	ETIENNE	2140F	SenM
6	FRANCOIS	2150F	SenM
7	GEORGES	2111F	CadM
8	HECTOR	2054F	SenM
9	IGNACE	1890F	SenM
10	JACQUELINE	1760F	SenF

11	KEVIN	1630F	SenM
12	LOUISE	2052F	JunF
13	MICHELLE	1760F	BenF
14	NICOLAS	2096F	SenM
15	OLIVIER	1190N	SenM
16	PAUL	1653F	SenM
17	QUENTIN	1190N	SenM
18	RICHARD	1640F	BenM
19	SERGE	1698F	VetM
20	TINO	1616F	SenM

L'organisateur vous prévient qu'il pourra y avoir des inscriptions sur place.

Epreuve informatisée UVT - 2ème partie

Durée : 3 heures

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve, sauf pour les candidats qui composent en ligne.

Pour chaque question, une seule réponse est attendue. Toutes les questions rapportent un point pour un total de 30 points. Il est nécessaire d'obtenir 80% des points pour obtenir l'UVT

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse

Au cours des questions, vous trouverez les résultats des échiquiers de chaque ronde.

L'avant tournoi.

QUESTION 1 :

Pour arbitrer un rapide FIDE l'arbitre doit être au :

a) **Minimum du grade AFC possédant l'agrément FIDE.**
b) **Minimum du grade AFO1 possédant l'agrément FIDE.**
c) **Minimum du grade AFO2 possédant l'agrément FIDE.**
d) **Minimum du grade Arbitre FIDE possédant l'agrément FIDE.**

QUESTION 2 :

La demande d'agrément FIDE pour un arbitre AFO1 se présente en 2 étapes. Quelles sont-elles ?

a) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément à la direction des titres de la DNA et paiement correspondant à l'obtention de l'agrément FIDE auprès du siège fédéral.**
b) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément au secrétariat de la FIDE accompagné du paiement du montant de l'agrément FIDE.**
c) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément à la direction des titres de la FIDE et paiement de 20€ auprès du siège fédéral.**
d) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément au Directeur de la DNA et paiement de 40€ auprès de la FFE.**

QUESTION 3 :

Le tournoi doit être homologué rapide FIDE. L'organisateur ne connaissant pas cette procédure vous demande de vous en occuper. Comment faites-vous ?

a) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de la FIDE via votre compte personnel.**
b) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de la FFE via votre compte personnel.**
c) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de votre Ligue via votre compte personnel.**
d) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de la FIDE via le compte du club organisateur.**

QUESTION 4 :

Le règlement intérieur d'un tournoi doit contenir au minimum quelques éléments obligatoires. Parmi les propositions suivantes, laquelle n'est pas obligée d'être mentionnée dans un RI ?

a) **Type d'appariements utilisés (système et logiciel).**
b) **Méthode d'élaboration du classement final (départage) et modalités de répartition des prix.**
c) **Le type de pendules utilisées.**
d) **Noms et qualités des arbitres.**

QUESTION 5 :

Tous les joueurs devraient être licenciés avant le début d'un tournoi. Quelle situation de joueur parmi les suivantes ne lui permet pas de participer à un tournoi homologué ?

a) **Un joueur affilié à la FIDE par une autre fédération.**
b) **Un joueur qui prend une licence sur place auprès du club organisateur.**
c) **Un joueur qui remplit une attestation sur l'honneur signifiant qu'il a payé sa licence auprès d'un autre club, ce dernier n'ayant pas encore effectué la démarche administrative.**
d) **Un joueur figurant sur la liste des joueurs suspendus par la commission de discipline de la FFE.**

Pendant le tournoi

Vous pouvez apparier la ronde 1 du tournoi dans le fichier Papi créé après la réception de la première partie de l'épreuve.

Le tirage au sort a donné les blancs au plus fort joueur.

QUESTION 6 :

Quels sont respectivement les numéros d'appariements de Daniela et d'Albert ?

a) **9 et 13.**
b) **8 et 13.**
c) **9 et 12.**
d) **8 et 11.**

La première ronde est lancée.

QUESTION 7 :

Dans la position ci-dessous les blancs jouent Cxg5 et appuient sur la pendule. C'est leur 2ème coup illégal validé. Quelle est votre décision ?

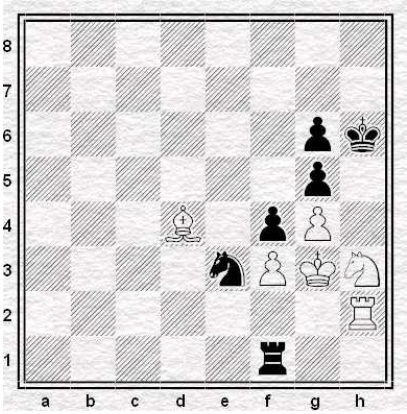

a) **1 min de plus pour les Noirs et les Blancs doivent jouer leur Cavalier.**
b) **Gain blanc.**
c) **Gain noir.**
d) **Partie nulle.**

Saisissez les résultats de la ronde 1.

Ronde 1	
Echiquier N°1	1 – 0
Echiquier N°2	0 – 1
Echiquier N°3	X – X
Echiquier N°4	0 – 1
Echiquier N°5	0 – 1
Echiquier N°6	X – X
Echiquier N°7	1 – 0
Echiquier N°8	0 – 1
Echiquier N°9	0 – 1
Echiquier N°10	1 – 0

François vient vous signaler que pour des raisons familiales il est obligé de quitter le tournoi.

L'organisateur vous propose de le remplacer par Pauline une minime du club ayant un Elo rapide FIDE de 1512. Il ne lui fait pas payer les droits d'inscription.

QUESTION 8 :

Quelle sera la couleur préférentielle de Pauline ?

a) **Blanche par défaut.**
b) **Noire par défaut.**
c) **Aucune préférence couleur.**

Appariez la ronde 2

QUESTION 9 :

Combien de transpositions ont été nécessaires pour trouver les appariements dans le groupe de point où se trouve Olivier ?

a) **1.**
b) **2.**
c) **3.**
d) **4.**

QUESTION 10 :

Étienne est surpris de jouer contre Olivier. Il vous demande pourquoi. Quelle sera votre explication ?

a) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur montant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe hétérogène. Olivier sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2, Etienne est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence blanche et Etienne a une préférence noire. L'appariement semble correct. Le groupe résiduel pourra être apparié sans problème donc l'appariement Olivier – Etienne est maintenu. Etienne devient flotteur descendant.**

b) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur descendant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe hétérogène. Olivier sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2 Etienne est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence blanche et Etienne a une préférence noire. L'appariement entre eux semble correct. Le groupe résiduel pourra être apparié sans problème donc l'appariement Olivier – Etienne est maintenu. Etienne devient flotteur montant.**

c) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur descendant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe homogène. Etienne sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2 Olivier est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence blanche et Etienne a une préférence noire. L'appariement entre eux semble correct. Le groupe résiduel hétérogène pourra être apparié sans problème donc l'appariement Olivier – Etienne est maintenu. Etienne devient flotteur montant.**

d) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur descendant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe hétérogène. Olivier sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2 Etienne est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence noire et Etienne a une préférence blanche. L'appariement entre eux semble correct. Le groupe résiduel pourra être apparié sans problème. L'appariement est maintenu. Etienne devient flotteur montant.**

QUESTION 11 :

Parmi les critères suivants lequel n'est pas absolu ?

a) **Deux joueurs ne joueront pas l'un contre l'autre plus d'une fois.**

b) **Un joueur qui a déjà été exempt, ou qui a déjà gagné par forfait en raison de la non-présentation dans les temps de son adversaire, ne pourra plus être exempt.**

c) **Les joueurs non considérés comme « top joueurs » avec la même préférence couleur absolue ne peuvent pas se rencontrer.**

d) **Si le niveau actuel est l'avant-dernier : l'ensemble des flotteurs descendants est choisi de manière à achever l'appariement de la ronde.**

Saisissez les résultats de la ronde 2 et appariez la ronde 3.

Ronde 2	
Echiquier N°1	0 – 1
Echiquier N°2	X – X
Echiquier N°3	0 – 1
Echiquier N°4	X – X
Echiquier N°5	1 – 0
Echiquier N°6	0 – 1
Echiquier N°7	1 – 0
Echiquier N°8	X – X
Echiquier N°9	X – X
Echiquier N°10	X – X

QUESTION 12 :

Le conducteur des blancs laisse son roi en échec, joue un coup et appuie sur la pendule. Le conducteur des noirs joue un pion qui attaque alors la dame blanche et dit « échec ». Les blancs protestent et demande à reprendre leur coup précédent puisque c'était un coup illégal. Que faites-vous ?

- **a) Vous faites changer le dernier coup des blancs et ajoutez 1 minutes aux noirs.**
- **b) Vous faites changer le dernier coup des blancs sans ajouter de temps aux noirs qui n'auraient pas dû jouer.**
- **c) Vous faites changer le dernier coup des blancs en joutant 1 minute aux blancs car l'attitude des noirs n'est pas correcte.**
- **d) Vous laissez la partie se poursuivre.**

QUESTION 13 :

Vous êtes appelé à une table par les blancs car leur adversaire vient de jouer 0-0-0 puis valider le coup. C'est le premier coup illégal achevé des noirs.

La pendule arrêtée, indique :

Blancs : 5 mn et 58 s – Noirs : 6 mn et 37 s.

Que devra indiquer la pendule à la reprise du jeu après correction ?

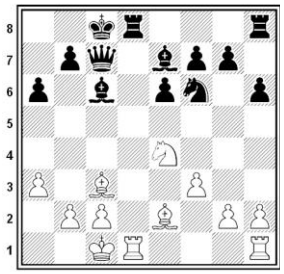

- **a) Blancs : 6 min et 58 s – Noirs : 6 min et 37 s.**
- **b) Blancs : 7 min et 58 s – Noirs : 6 min et 27 s.**
- **c) Blancs : 6 min et 48 s – Noirs : 5 min et 37 s.**
- **d) Blancs : 6 min et 58 s – Noirs : 6 min et 27 s**

Saisissez les résultats de la ronde 3.

Ronde 3	
Echiquier N°1	X – X
Echiquier N°2	0 – 1
Echiquier N°3	X – X
Echiquier N°4	1 – 0
Echiquier N°5	0 – 1
Echiquier N°6	1 – 0
Echiquier N°7	0 – 1
Echiquier N°8	X – X
Echiquier N°9	1 – 0
Echiquier N°10	0 – 1

QUESTION 14 :

Après la saisie des résultats et leur affichage les joueurs de la table 10 vous signalent qu'ils se sont trompés de couleur. Que faites-vous ?

- **a) Vous faites recommencer la partie avec les bonnes couleurs en blitz avant la ronde 4.**
- **b) Vous mettez un zéro forfait aux 2 joueurs.**
- **c) Vous intervertissez les joueurs dans le logiciel avant l'appariement de la ronde suivante.**
- **d) Trop tard ils n'avaient qu'à s'en rendre avant et donc vous ne changerez la couleur de chacun qu'après la dernière ronde.**

Faites l'appariement de la ronde 4.

QUESTION 15 :

Pour cette ronde 4, quelles sont les couleurs demandées respectivement par Pauline et Ignace ?

a) **Blanc fort et Noir fort.**
b) **Noir absolu et Noir absolu.**
c) **Blanc absolu et Blanc absolu.**
d) **Noir absolu et Blanc absolu.**

QUESTION 16 :

Qu'est-ce qu'un joueur « Flotteur descendant » ?

a) **Un flotteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points inférieur.**
b) **Un flotteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points immédiatement supérieur.**
c) **Un flotteur descendant est un joueur qui est apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau le plus bas.**
d) **Un flotteur montant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points suivant.**

QUESTION 17 :

Dans cette ronde 4, combien de joueurs « flotteurs montants » aurons-nous ?

a) **2.**
b) **3.**
c) **4.**
d) **5.**

QUESTION 18 :

Un joueur vient vous voir pour vous décrire la situation qu'il a vu lors d'un tournoi auquel il participait. Ci-dessous l'historique des couleurs de deux de ses amis.

Si le joueur A et le joueur B se rencontrent à la ronde 7 quelle sera respectivement la couleur de chacun ?

	R1	**R2**	**R3**	**R4**	**R5**	**R6**
Joueur A (Elo=1752)	B	N	N	B	N	B
Joueur B (Elo=1732)	N	N	B	B	N	B

a) **Le joueur A aura les blancs car on a inversé les couleurs de la ronde N°3**
b) **Le joueur A aura les noirs car on a inversé les couleurs de la ronde N°3**
c) **Le joueur A aura les blancs car il a le meilleur classement Elo**
d) **Le joueur A aura les noirs car il a le meilleur classement Elo**

Saisissez les résultats de la ronde 4.

Ronde 4	
Echiquier N°1	X – X
Echiquier N°2	1 – 0
Echiquier N°3	0 – 1
Echiquier N°4	1 – 0
Echiquier N°5	0 – 1
Echiquier N°6	1 – 0
Echiquier N°7	0 – 1
Echiquier N°8	1 – 0
Echiquier N°9	1 – 0
Echiquier N°10	X – X

A l'affichage des résultats, Jacqueline et Olivier se rendent compte qu'ils se sont trompés de table. Jacqueline a joué à la table 5 avec les noirs et Olivier à la table 6 avec les noirs également.

Leurs adversaires, eux, étaient bien positionnés.

Appariez la dernière ronde.

QUESTION 19 :

Pour cette dernière ronde, combien de niveau de points sont à apparier ?

a) **6.**
b) **7.**
c) **8.**
d) **9.**

QUESTION 20 :

Quelle affirmation parmi les suivantes correspond à un échange ?

a) **Un échange dans un niveau hétérogène est un échange de joueurs entre le S1 initial et le S2 initial.**
b) **Un échange dans un niveau homogène est une transposition de joueurs dans le S1 initial et le S2 initial.**
c) **Un échange dans un niveau homogène est un échange de joueurs dans le S2 initial.**
d) **Un échange dans un niveau homogène est un échange de joueurs entre le S1 initial et le S2 initial.**

QUESTION 21 :

Quels sont les adversaires respectivement d'Olivier et de Jacqueline dans cette dernière ronde ?

a) **Pauline et Georges.**
b) **Pauline et Michelle.**
c) **Paul et Hector.**
d) **Paul et Kevin.**

Serge est introuvable pour jouer cette dernière partie.

Saisissez les résultats de cette ronde 5.

Ronde 5	
Echiquier N°1	X – X
Echiquier N°2	0 – 1
Echiquier N°3	X – X
Echiquier N°4	1 – 0
Echiquier N°5	X – X
Echiquier N°6	0 – 1
Echiquier N°7	X – X
Echiquier N°8	1 – 0
Echiquier N°9	0 – 1
Echiquier N°10	

QUESTION 22 :

Quelle suite doit être donnée au forfait de Serge à cette dernière ronde ?

a) **Ce forfait ayant eu lieu à la dernière ronde, aucune suite n'est à donner.**
b) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la Direction Juridique.**
c) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la commission de discipline fédérale.**
d) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale au bureau fédéral de la FFE.**

QUESTION 23 :

Quel est le score ajusté respectivement de Pauline et François ?

a) **1,5 et 1**
b) **2 et 1.**
c) **2,5 et 1**
d) **2,5 et 3**

QUESTION 24 :

Quel est le score ajusté du joueur fictif à la ronde 5 de François ?

a) **1.5.**
b) **2.**
c) **2,5.**
d) **3.**

QUESTION 25 :

Quel sera le prix gagné par Paul ?

a) **Aucun prix.**
b) **Les 70 € du prix de la catégorie jeune.**
c) **Les 70 € du prix de la catégorie 1000 – 1699.**
d) **Les 90 € du prix de la catégorie 1700 – 2000.**

QUESTION 26 :

Quel sera le Elo rapide FIDE de Quentin à l'issue de ce tournoi ?

a) **1796.**
b) **1819.**
c) **1891.**
d) **Il n'aura pas encore de Elo rapide Fide car son score n'est pas suffisant.**

QUESTION 27 :

En prenant en compte le fait que la demande d'homologation a été faite dans les délais, à combien s'élèvent les droits d'homologation ?

a) **25,2 €**
b) **26,6 €**
c) **35,2 €**
d) **36,6 €**

QUESTION 28 :

Quel est le montant total des indemnités que devrait verser l'organisateur à l'arbitre ?

a) **50 €**
b) **85 €**
c) **109,20 €**
d) **119,20 €**

L'après tournoi.

QUESTION 29 :

A qui doit-on envoyer le formulaire de plainte ou de suspicion de triche ?

a) **Au secrétariat fédéral et au Directeur des tournois et Titres de la DNA.**
b) **Au secrétariat fédéral et au Directeur juridique de la DNA.**
c) **Au Directeur juridique de la DNA et à la commission d'éthique de la FFE.**
d) **Au Directeur juridique de la DNA et à la commission Fair Play de la FFE.**

QUESTION 30 :

Le rapport technique doit contenir certains documents. Dans la liste ci-dessous quel est le document qu'il est inutile d'envoyer à la Directrice des Tournoi et Titres ?

a) **Formulaire T1.**
b) **Formulaire T2.**
c) **Formulaire T4.**
d) **Paiements des droits d'homologation.**

Il n'y a pas de boule Papi à remettre à la fin de la session.

FIN de l'UVT

UVT – session de décembre 2023 - grille des réponses

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
1	b	**LA : RI DNA Article 12.3**	91 %
2	a	**GI : Article 2.3** Procédure	66 %
3	b	**LA : Chap. 5.2 :** Préparation d'un tournoi - Homologation des tournois – Procédure	95 %
4	c	**LA : Chap. 5.2 :** Préparation d'un tournoi - Règlement intérieur	100 %
5	d	**LA : Chap. 5.2 :** Préparation d'un tournoi – Dans l'ordre l'arbitre principal d'un tournoi doit : …	100 %
6	d	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse – C.04.2 - Ordre initial	95 %
7	d	**LA : Article 7.5.5** des règles du jeu	61 %
8	c	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse – Le système néerlandais – C.04.3 - A6.d	96 %
9	b	**PAPI :** Voir information appariement dans PAPI (Explications des appariements)	48 %
10	b	**PAPI :** Voir information appariement dans PAPI (Explications des appariements)	88 %
11	d	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse – Le système néerlandais – C.04.3 – C. Critères d'appariements	87 %
12	d	**LA : Article A.5.2** des règles du jeu	61 %
13	d	**LA : Article 7.1** des règles du jeu	80 %
14	c	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse – D. Règles d'appariements, de couleurs et de publication : D8	91%
15	d	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse C.04.3 – A6 : Différences de couleurs et préférences couleurs	77 %
16	a	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse C.04.3 – A4 Flotteurs	98 %
17	c	**PAPI :** Voir information appariement de la ronde 4 dans PAPI (Explications des appariements)	77 %
18	a	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse – E. Règle d'attribution des couleurs – E.3.	77 %
19	b	**PAPI :** Voir information appariement de la ronde 5 dans PAPI (Explications des appariements)	82 %
20	d	**LA : Chap. 3.5 :** Les règles du système suisse – Règles pour l'ordre des transpositions et échanges – D.2	71%
21	a	**PAPI :** Voir information appariement de la ronde 5 dans PAPI (Explications des appariements)	82%
22	b	**LA : Chap. 1.3 :** Le règlement intérieur de la D.N.A : Titre VI : Charte de l'arbitrage et mesures administratives : **Article 17.2** : Mesures administratives auprès de la Direction Juridique	75 %
23	d	**LA : Chap. 4.2 :** Les systèmes de départages : **Article 14** Gestion des rondes non jouées et score ajusté	73 %
24	b	**LA : Chap. 4.2 :** Les systèmes de départages : **Article 14** Gestion des rondes non jouées et score ajusté	43 %
25	c	**PAPI :** Voir information : la grille américaine du tournoi	70 %
26	b	**LA : Chap. 6.2 :** Classement rapide de la FIDE – **Article 7.2** Détermination du Classement initial 'Ru' d'un joueur	77 %
27	c	**LA : Chap. 5.2** : Droits d'homologations.	91 %
28	c	**LA : Chap. 5.5** : Barème d'indemnisation des arbitres	59 %
29	a	**LA : Chap. 5.4** : Rapport technique de fin de tournoi	61 %
30	d	**LA : Chap. 5.4** : Rapport technique de fin de tournoi	95 %

LA : Livre de l'arbitre GI : Guide de l'arbitrage à l'International PAPI : logiciel d'appariement

UVT - session de décembre 2023 – Corrigé détaillé

L'avant tournoi.

QUESTION 1 :

Pour arbitrer un rapide FIDE l'arbitre doit être au :

a) **Minimum du grade AFC possédant l'agrément FIDE.**
b) **Minimum du grade AFO1 possédant l'agrément FIDE.**
c) **Minimum du grade AFO2 possédant l'agrément FIDE.**
d) **Minimum du grade Arbitre FIDE possédant l'agrément FIDE.**

LA RIDNA - Article 12.3 :
A condition d'être agréé F.I.D.E., tous les types d'événements échiquéens homologués par la F.I.D.E. sans possibilité de délivrer des normes aux joueurs.

QUESTION 2 :

La demande d'agrément FIDE pour un arbitre AFO1 se présente en 2 étapes. Quelles sont-elles ?

a) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément à la direction des titres de la DNA et paiement correspondant à l'obtention de l'agrément FIDE auprès du siège fédéral.**
b) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément au secrétariat de la FIDE accompagné du paiement du montant de l'agrément FIDE.**
c) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément à la direction des titres de la FIDE et paiement de 20€ auprès du siège fédéral.**
d) **Envoi d'un courriel de demande d'agrément au Directeur de la DNA et paiement de 40€ auprès de la FFE.**

Guide de l'arbitrage à l'international – Article 2.3
Procédure :
La demande d'agrément FIDE pour un arbitre se présente en 2 étapes :

- *1. L'envoi d'un courriel de demande d'agrément à la direction des titres de la DNA*
- *2. Le paiement du montant de la licence, selon le tarif en vigueur.*

QUESTION 3 :

Le tournoi doit être homologué rapide FIDE. L'organisateur ne connaissant pas cette procédure vous demande de vous en occuper. Comment faites-vous ?

a) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de la FIDE via votre compte personnel.**
b) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de la FFE via votre compte personnel.**
c) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de votre Ligue via votre compte personnel.**
d) **Vous remplissez le formulaire approprié sur le site de la FIDE via le compte du club organisateur.**

LA : Chap. 5.2 : Préparation d'un tournoi - Homologation des tournois – Procédure
Se connecter en tant qu'utilisateur sur le site de la FFE, "Mon Compte", http://echecs.asso.fr/Connect.aspx

QUESTION 4 :

Le règlement intérieur d'un tournoi doit contenir au minimum quelques éléments obligatoires. Parmi les propositions suivantes, laquelle n'est pas obligée d'être mentionnée dans un RI ?

a) **Type d'appariements utilisés (système et logiciel).**
b) **Méthode d'élaboration du classement final (départage) et modalités de répartition des prix.**
c) **Le type de pendules utilisées.**
d) **Noms et qualités des arbitres.**

LA : Chap. 5.2 : Préparation d'un tournoi - Règlement intérieur
Un modèle de règlement intérieur est disponible sur le site de la DNA https://dna.ffechecs.fr/documents/

QUESTION 5 :

Tous les joueurs devraient être licenciés avant le début d'un tournoi. Quelle situation de joueur parmi les suivantes ne lui permet pas de participer à un tournoi homologué ?

a) **Un joueur affilié à la FIDE par une autre fédération.**
b) **Un joueur qui prend une licence sur place auprès du club organisateur.**
c) **Un joueur qui remplit une attestation sur l'honneur signifiant qu'il a payé sa licence auprès d'un autre club, ce dernier n'ayant pas encore effectué la démarche administrative.**
d) **Un joueur figurant sur la liste des joueurs suspendus par la commission de discipline de la FFE.**

LA : Chap. 5.2 : Préparation d'un tournoi – Dans l'ordre l'arbitre principal d'un tournoi doit :
La liste des joueurs suspendus est disponible sur la page de la commission fédérale de discipline :
http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=9

Pendant le tournoi

Vous pouvez apparier la ronde 1 du tournoi dans le fichier Papi créé après la réception de la première partie de l'épreuve.

Le tirage au sort a donné les blancs au plus fort joueur.

QUESTION 6 :

Quels sont respectivement les numéros d'appariements de Daniela et d'Albert ?

a) **9 et 13.**
b) **8 et 13.**
c) **9 et 12.**
d) **8 et 11.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse – C.04.2 - Ordre initial

Avant la première ronde, les joueurs sont rangés selon l'ordre suivant :

a. Leur force (classement Elo)

b. Leur titre FIDE. (G.M., M.I., G.M.F., M.F., M.I.F., C.M. (candidat maître), M.F.F., C.M.F. (candidat maître féminin) puis les non-titrés.

c. Alphabétiquement (à moins que ce critère n'ait été au préalable remplacé par un autre).

Numéro d'appariement

BERNARD	2150F	1
FRANCOIS	2150F	2
ETIENNE	2140F	3
GEORGES	2111F	4
NICOLAS	2096F	5
HECTOR	2054F	6
LOUISE	2052F	7
DANIELA	1890F	8
IGNACE	1890F	9
CARLOS	1878F	10
ALBERT	1760F	11
JACQUELINE	1760F	12
MICHELLE	1760F	13
SERGE	1698F	14
PAUL	1653F	15
RICHARD	1640F	16
KEVIN	1630F	17
TINO	1616F	18
OLIVIER	1199N	19
QUENTIN	1199N	20

La première ronde est lancée.

QUESTION 7 :

Dans la position ci-dessous les blancs jouent Cxg5 et appuient sur la pendule. C'est leur 2ème coup illégal validé. Quelle est votre décision ?

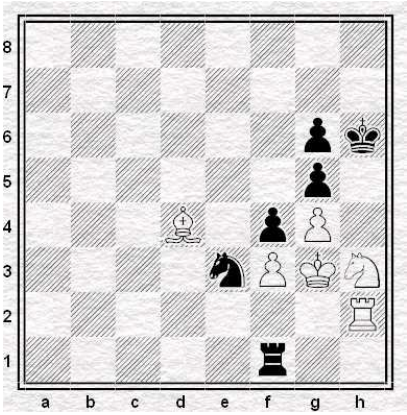

a) 1 min de plus pour les Noirs et les Blancs doivent jouer leur cavalier.
b) Gain blanc.
c) Gain noir.
d) Partie nulle.

LA : Article 7.5.5 des règles du jeu

Après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur ou une joueuse, l'arbitre donne deux minutes supplémentaires à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par la même personne, l'arbitre déclare la partie perdue par celle-ci. Toutefois, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater son roi par aucune suite de coups légaux.

Le roi blanc est en échec. Le seul moyen de parer cet échec est Cxf4 qui mate immédiatement le roi noir. Les noirs ne pouvant gagner, la nulle est déclarée.

Saisissez les résultats de la ronde 1.

Ronde 1	
Echiquier N°1	1 – 0
Echiquier N°2	0 – 1
Echiquier N°3	X – X
Echiquier N°4	0 – 1
Echiquier N°5	0 – 1
Echiquier N°6	X – X
Echiquier N°7	1 – 0
Echiquier N°8	0 – 1
Echiquier N°9	0 – 1
Echiquier N°10	1 – 0

François vient vous signaler que pour des raisons familiales il est obligé de quitter le tournoi.

L'organisateur vous propose de le remplacer par Pauline une minime du club ayant un Elo rapide FIDE de 1512. Il ne lui fait pas payer les droits d'inscription.

QUESTION 8 :

Quelle sera la couleur préférentielle de Pauline ?

a) **Blanche par défaut.**
b) **Noire par défaut.**
c) **Aucune préférence couleur.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse – Le système néerlandais – C.04.3 - A6.d

Les joueurs qui n'ont joué aucune partie n'ont pas de préférence couleur (leur adversaire se voit accorder leur préférence de couleur).

Appariez la ronde 2

QUESTION 9 :

Combien de transpositions ont été nécessaires pour trouver les appariements dans le groupe de point où se trouve Olivier ?

a) **1.**
b) **2.**
c) **3.**
d) **4.**

PAPI : Voir information appariement dans PAPI (Explications des appariements)

Dans ce groupe de points homogène, deux blocages couleurs obligent à 2 permutations.

S1	***S2***
Bernard N	*Daniela B*
Georges B	*Paul B*
Louise N	*Olivier B*
	Quentin N

On essaie Bernard Daniela OK

On essaie Georges – Paul blocage couleur

Première permutation entre Paul et Olivier. On essaie Georges – Olivier toujours blocage couleur

Deuxième permutation entre Paul et Quentin. On essaie OK Georges – Quentin OK

Reste :

S1	***S2***
Louise N	*Paul B*
	Olivier B

On essaie Louise – Paul OK

Et Quentin devient flotteur descendant.

QUESTION 10 :

Étienne est surpris de jouer contre Olivier. Il vous demande pourquoi. Quelle sera votre explication ?

a) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur montant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe hétérogène. Olivier sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2, Etienne est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence blanche et Etienne a une préférence noire. L'appariement semble correct. Le groupe résiduel pourra être apparié sans problème donc l'appariement Olivier – Etienne est maintenu. Etienne devient flotteur descendant.**

b) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur descendant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe hétérogène. Olivier sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2 Etienne est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence blanche et Etienne a une préférence noire. L'appariement entre eux semble correct. Le groupe résiduel pourra être apparié sans problème donc l'appariement Olivier – Etienne est maintenu. Etienne devient flotteur montant.**

c) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur descendant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe homogène. Etienne sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2 Olivier est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence blanche et Etienne a une préférence noire. L'appariement entre eux semble correct. Le groupe résiduel hétérogène pourra être apparié sans problème donc l'appariement Olivier – Etienne est maintenu. Etienne devient flotteur montant.**

d) **Olivier a un point mais ne peut pas être apparié dans son groupe de point. Il devient flotteur descendant. Il nous faut l'apparier si possible avec le groupe à 1/2 point. Nous avons donc un groupe hétérogène. Olivier sera dans S1 et S2 sera occupé par tous les joueurs ayant 1/2 point. Dans S2 Etienne est celui qui a le numéro d'appariement le plus faible et est donc le premier de S2. Olivier a une préférence noire et Etienne a une préférence blanche. L'appariement entre eux semble correct. Le groupe résiduel pourra être apparié sans problème. L'appariement est maintenu. Etienne devient flotteur montant.**

PAPI : Voir information appariement dans PAPI (Explications des appariements)

Groupe de point hétérogène :

S1	***S2***
Olivier B	*Etienne N*
	Hector B
	Michelle B
	Richard N

On essaie Olivier – Etienne OK Etienne devient flotteur montant.

QUESTION 11 :

Parmi les critères suivants lequel n'est pas absolu ?

a) **Deux joueurs ne joueront pas l'un contre l'autre plus d'une fois.**

b) **Un joueur qui a déjà été exempt, ou qui a déjà gagné par forfait en raison de la non-présentation dans les temps de son adversaire, ne pourra plus être exempt.**

c) **Les joueurs non considérés comme « top joueurs » avec la même préférence couleur absolue ne peuvent pas se rencontrer.**

d) **Si le niveau actuel est l'avant-dernier : l'ensemble des flotteurs descendants est choisi de manière à achever l'appariement de la ronde.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse – Le système néerlandais – C.04.3 – C. Critères d'appariements

Critère de complétion : C.4 Si le niveau actuel est l'avant-dernier (ADN) (voir A.9) : l'ensemble des flotteurs descendants est choisi de manière à achever l'appariement de la ronde.

Saisissez les résultats de la ronde 2 et appariez la ronde 3.

Ronde 2	
Echiquier N°1	0 – 1
Echiquier N°2	X – X
Echiquier N°3	0 – 1
Echiquier N°4	X – X
Echiquier N°5	1 – 0
Echiquier N°6	0 – 1
Echiquier N°7	1 – 0
Echiquier N°8	X – X
Echiquier N°9	X – X
Echiquier N°10	X – X

QUESTION 12 :

Le conducteur des blancs laisse son roi en échec, joue un coup et appuie sur la pendule. Le conducteur des noirs joue un pion qui attaque alors la dame blanche et dit « échec ». Les blancs protestent et demandent à reprendre leur coup précédent puisque c'était un coup illégal. Que faites-vous ?

a) **Vous faites changer le dernier coup des blancs et ajoutez 1 minute aux noirs.**
b) **Vous faites changer le dernier coup des blancs sans ajouter de temps aux noirs qui n'auraient pas dû jouer.**
c) **Vous faites changer le dernier coup des blancs en joutant 1 minute aux blancs car l'attitude des noirs n'est pas correcte.**
d) **Vous laissez la partie se poursuivre.**

LA. Article A.5.2 des règles du jeu :
Si l'arbitre observe l'une des situations décrites dans l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, il/elle agit en respectant l'Article 7.5.5, à condition que l'adversaire n'ait pas joué son coup suivant. Si l'arbitre n'intervient pas, l'adversaire a l'autorisation de réclamer, à condition qu'il/elle n'ait pas joué son coup suivant. Si l'adversaire ne réclame pas et que l'arbitre n'intervient pas, le coup illégal subsiste et la partie continue. Une fois que l'adversaire a joué son coup suivant, un coup illégal ne peut plus être corrigé, sauf par accord mutuel entre les deux adversaires sans intervention de l'arbitre.

QUESTION 13 :

Vous êtes appelé à une table par les blancs car leur adversaire vient de jouer 0-0-0 puis valider le coup. C'est le premier coup illégal achevé des noirs.

La pendule arrêtée, indique :

Blancs : 5 mn et 58 s – Noirs : 6 mn et 37 s.
Que devra indiquer la pendule à la reprise du jeu après correction ?

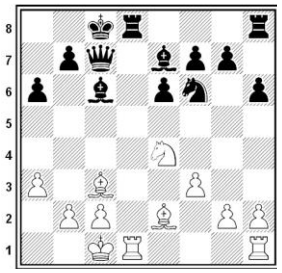

a) **Blancs : 6 min et 58 s – Noirs : 6 min et 37 s.**
b) **Blancs : 7 min et 58 s – Noirs : 6 min et 27 s.**
c) **Blancs : 6 min et 48 s – Noirs : 5 min et 37 s.**
d) **Blancs : 6 min et 58 s – Noirs : 6 min et 27 s**

LA : Article A3 de l'annexe A : Parties en cadence rapide
Les pénalités mentionnées aux articles 7 et 9 des Règles de Compétition sont d'une minute au lieu de deux minutes.

Saisissez les résultats de la ronde 3.

Ronde 3	
Echiquier N°1	X – X
Echiquier N°2	0 – 1
Echiquier N°3	X – X
Echiquier N°4	1 – 0
Echiquier N°5	0 – 1
Echiquier N°6	1 – 0
Echiquier N°7	0 – 1
Echiquier N°8	X – X
Echiquier N°9	1 – 0
Echiquier N°10	0 – 1

QUESTION 14 :

Après la saisie des résultats et leur affichage les joueurs de la table 10 vous signalent qu'ils se sont trompés de couleur. Que faites-vous ?

a) **Vous faites recommencer la partie avec les bonnes couleurs en blitz avant la ronde 4.**
b) **Vous mettez un zéro forfait aux 2 joueurs.**
c) **Vous intervertissez les joueurs dans le logiciel avant l'appariement de la ronde suivante.**
d) **Trop tard ils n'avaient qu'à s'en rendre avant et donc vous ne changerez la couleur de chacun qu'après la dernière ronde.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse – D. Règles d'appariements, de couleurs et de publication : D8
Dans le cas où :

- *Un résultat erroné a été enregistré*
- *Une partie a été jouée couleurs inversées*
- *Le classement d'un joueur doit être corrigé (et les numéros d'appariement probablement rectifiés cf. C.04.2.C.3) et que le joueur signale le fait à l'arbitre dans un certain délai après la publication des résultats, la nouvelle information sera prise en compte pour le classement et les appariements de la ronde suivante. Le délai en-deçà duquel la réclamation devra être effectuée doit être indiqué dans le règlement du tournoi. Si le signalement intervient après la publication des appariements mais avant la fin de la ronde suivante, il sera pris en compte pour les appariements ultérieurs.*
  Si le signalement intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement Elo du joueur.

Faites l'appariement de la ronde 4.

QUESTION 15 :

Pour cette ronde 4, quelles sont les couleurs demandées respectivement par Pauline et Ignace ?

a) **Blanc fort et Noir fort.**
b) **Noir absolu et Noir absolu.**
c) **Blanc absolu et Blanc absolu.**
d) **Noir absolu et Blanc absolu.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse C.04.3 – A6 : Différences de couleurs et préférences couleurs
Historique couleur de Pauline : .BB
Historique couleur d'Ignace : BNN
La différence de couleurs d'un joueur est une valeur qui s'obtient en soustrayant au nombre de parties jouées avec les Blancs le nombre de parties jouées avec les Noirs par ce même joueur.
La préférence de couleur est la couleur que le joueur devrait idéalement recevoir pour la partie suivante. Elle peut être déterminée pour chaque joueur qui a joué au moins une partie.
a. Une préférence de couleur est absolue quand la différence de couleurs est supérieure à +1 ou inférieure à -1, ou quand un joueur a joué avec la même couleur lors des deux rondes précédentes. La préférence est blanche quand la différence de couleurs est plus petite que -1 ou quand les deux dernières parties ont été jouées avec les Noirs. La préférence est noire quand la différence de couleurs est plus grande que +1 ou quand les deux dernières parties ont été jouées avec les Blancs.
b. Une préférence de couleur est forte quand la différence de couleurs d'un joueur est +1 (préférence noire) ou -1 (préférence blancs).
c. Une préférence de couleur est faible quand la différence de couleurs d'un joueur est nulle, la préférence étant de la couleur opposée à celle de la couleur allouée lors de la partie précédente.
d. Les joueurs qui n'ont joué aucune partie n'ont pas de préférence couleur (leur adversaire se voit accorder leur préférence de couleur).
Ce qui entraîne une préférence noire absolue pour Pauline et une préférence blanche absolue pour Ignace.

QUESTION 16 :

Qu'est-ce qu'un joueur « Flotteur descendant » ?

a) **Un flotteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points inférieur.**
b) **Un flotteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points immédiatement supérieur.**
c) **Un flotteur descendant est un joueur qui est apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau le plus bas.**
d) **Un flotteur montant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points suivant.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse C.04.3 – A4 Flotteurs
Un flotteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points suivant. Dans le niveau de destination, ces joueurs sont appelés « flotteurs descendants » (FD en abrégé).

QUESTION 17 :

Dans cette ronde 4, combien de joueurs « flotteurs montants » aurons-nous ?

a) **2.**
b) **3.**
c) **4.**
d) **5.**

PAPI : Voir information appariement de la ronde 4 dans PAPI (Explications des appariements)
Une fois que deux joueurs aux scores différents ont joué l'un contre l'autre lors d'une ronde, le joueur au score le plus élevé reçoit une flèche « qui descend » (↓), celui au score le plus faible reçoit une flèche « qui monte » [Dans cette traduction, on appellera ce joueur « flotteur montant »] (↑)
Appariement ronde 4
Quentin, Pauline, Serge et Ignace sont tous les quatre flotteurs montants.

QUESTION 18 :

Un joueur vient vous voir pour vous décrire la situation qu'il a vue lors d'un tournoi auquel il participait. Ci-dessous l'historique des couleurs de deux de ses amis.

Si le joueur A et le joueur B se rencontrent à la ronde 7 quelle sera respectivement la couleur de chacun ?

	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Joueur A (Elo=1752)	B	N	N	B	N	B
Joueur B (Elo=1732)	N	N	B	B	N	B

a) **Le joueur A aura les blancs car on a inversé les couleurs de la ronde N°3**
b) **Le joueur A aura les noirs car on a inversé les couleurs de la ronde N°3**
c) **Le joueur A aura les blancs car il a le meilleur classement Elo**
d) **Le joueur A aura les noirs car il a le meilleur classement Elo**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse – E. Règle d'attribution des couleurs – E.3.

Prendre en compte C.04.2.D.5, alterner les couleurs par rapport à la ronde la plus récente où les deux joueurs ont joué avec des couleurs différentes.

Saisissez les résultats de la ronde 4.

Ronde 4	
Echiquier N°1	X – X
Echiquier N°2	1 – 0
Echiquier N°3	0 – 1
Echiquier N°4	1 – 0
Echiquier N°5	0 – 1
Echiquier N°6	1 – 0
Echiquier N°7	0 – 1
Echiquier N°8	1 – 0
Echiquier N°9	1 – 0
Echiquier N°10	X – X

A l'affichage des résultats, Jacqueline et Olivier se rendent compte qu'ils se sont trompés de table. Jacqueline a joué à la table 5 avec les noirs et Olivier à la table 6 avec les noirs également.

Leurs adversaires, eux, étaient bien positionnés.

Appariez la dernière ronde.

QUESTION 19 :

Pour cette dernière ronde, combien de niveau de points sont à apparier ?

a) **6.**
b) **7.**
c) **8.**
d) **9.**

PAPI : Voir information appariement de la ronde 5 dans PAPI (Explications des appariements)

QUESTION 20 :

Quelle affirmation parmi les suivantes correspond à un échange ?

a) **Un échange dans un niveau hétérogène est un échange de joueurs entre le S1 initial et le S2 initial.**
b) **Un échange dans un niveau homogène est une transposition de joueurs dans le S1 initial et le S2 initial.**
c) **Un échange dans un niveau homogène est un échange de joueurs dans le S2 initial.**
d) **Un échange dans un niveau homogène est un échange de joueurs entre le S1 initial et le S2 initial.**

LA : Chap. 3.5 : Les règles du système suisse – Règles pour l'ordre des transpositions et échanges – D.2
Un échange dans un niveau homogène (également appelé un échange-résident) est un échange de deux groupes de NAN de même taille (tous représentants des joueurs résidents) entre le S1 initial et le S2 initial.

QUESTION 21 :

Quels sont les adversaires respectivement d'Olivier et de Jacqueline dans cette dernière ronde ?

a) **Pauline et Georges.**
b) **Pauline et Michelle.**
c) **Paul et Hector.**
d) **Paul et Kevin.**

Voir appariements ronde 5.

Serge est introuvable pour jouer cette dernière partie.

Saisissez les résultats de cette ronde 5.

Ronde 5	
Echiquier N°1	X – X
Echiquier N°2	0 – 1
Echiquier N°3	X – X
Echiquier N°4	1 – 0
Echiquier N°5	X – X
Echiquier N°6	0 – 1
Echiquier N°7	X – X
Echiquier N°8	1 – 0
Echiquier N°9	0 – 1
Echiquier N°10	

QUESTION 22 :

Quelle suite doit être donnée au forfait de Serge à cette dernière ronde ?

a) **Ce forfait ayant eu lieu à la dernière ronde, aucune suite n'est à donner.**
b) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la Direction Juridique.**
c) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la commission de discipline fédérale.**
d) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale au bureau fédéral de la FFE.**

LA : Chap. 1.3 : Le règlement intérieur de la D.N.A : Titre VI : Charte de l'arbitrage et mesures administratives : Article 17.2 : Mesures administratives auprès de la Direction Juridique

En particulier, à l'occasion des tournois homologués, tout forfait fait l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre principal. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre principal, ce dernier le signale à la Direction Juridique.

QUESTION 23 :

Quel est le score ajusté respectivement de Pauline et François ?

a) **1,5 et 1**
b) **2 et 1.**
c) **2,5 et 1**
d) **2,5 et 3**

LA : Chap. 4.2 : Les systèmes de départages : Article 14 Gestion des rondes non jouées et score ajusté
Pauline : 0,5 + 0,5 + 1 + 0,5 = 2,5
François : 1 + 0,5 + 0,5 + 0,5 + 0,5 = 3

QUESTION 24 :

Quel est le score ajusté du joueur fictif à la ronde 5 de François ?

a) **1,5.**
b) **2.**
c) **2,5.**
d) **3.**

LA : Chap. 4.2 : Les systèmes de départages : Article 14 Gestion des rondes non jouées et score ajusté

Application de la formule : Score ajusté de l'adversaire fictif = Score du joueur avant la ronde + (1 − résultat du joueur à cette ronde) + (0.5 × Nombre de rondes restantes).

Ce qui nous donne : 1 + (1 - 0) + (0,5 x 0) = 2

QUESTION 25 :

Quel sera le prix gagné par Paul ?

a) **Aucun prix.**
b) **Les 70 € du prix de la catégorie jeune.**
c) **Les 70 € du prix de la catégorie 1000 – 1699.**
d) **Les 90 € du prix de la catégorie 1700 – 2000.**

Grille américaine du tournoi :
Paul finit 6ème et obtient le prix de la catégorie Elo inférieure à 1700.

QUESTION 26 :

Quel sera le Elo rapide FIDE de Quentin à l'issue de ce tournoi ?

a) **1796.**
b) **1819.**
c) **1891.**
d) **Il n'aura pas encore de Elo rapide Fide car son score n'est pas suffisant.**

LA : Chap. 6.2 : Classement rapide de la FIDE – Article 7.2 Détermination du Classement initial 'Ru' d'un joueur
Moyenne Elo de ses adversaires : (1878 + 2111 + 1760 + 2052 + 1653) / 5 = 1890,8
Son % de réussite est de 40% ce qui entraine un dp (tableau 7.1.1) de - 72.
Son Elo sera donc de 1891 – 72 = 1819

QUESTION 27 :

En prenant en compte le fait que la demande d'homologation a été faite dans les délais, à combien s'élèvent les droits d'homologation ?

a) **25,2 €**
b) **26,6 €**
c) **35,2 €**
d) **36,6 €**

LA : Chap. 5.2 : Droits d'homologations.
Nous avons :
- *15 adultes qui ont payé 20 € de droits d'inscriptions pour un total de 300 €.*
- *6 jeunes qui ont payé 10 € de droits d'inscriptions pour un total de 60 €.*

7% de 360 = 25,2 € auxquels nous ajoutons les 10 € de la part fixe et nous obtenons 35,2 € de droits d'homologations.

QUESTION 28 :

Quel est le montant total des indemnités que devrait verser l'organisateur à l'arbitre ?

a) **50 €**
b) **85 €**
c) **109,20 €**
d) **119,20 €**

LA : Chap. 5.5 : Barème d'indemnisation des arbitres
I = (K × R × P) + (D × P)
Avec K = 0,4. R = 5. P = 17. D = 1010 / 1500 = 0,67
Indemnité est donc égale à : (0,4 x 5 x 17) + (0,67 / 1500) = 45,39 € arrondi 50 €
Matériel informatique 40 €
Déplacement 60 x 0,32 = 19,2 €
Ce qui nous donne : 50 + 40 + 19,2 = 109,20 €

L'après tournoi.

QUESTION 29 :

A qui doit-on envoyer le formulaire de plainte ou de suspicion de triche ?

a) **Au secrétariat fédéral et au Directeur des tournois et Titres de la DNA.**
b) **Au secrétariat fédéral et au Directeur juridique de la DNA.**
c) **Au Directeur juridique de la DNA et à la commission d'éthique de la FFE.**
d) **Au Directeur juridique de la DNA et à la commission Fair Play de la FFE.**

LA : Chap. 5.4 : Rapport technique de fin de tournoi
Au secrétariat fédéral avec dossier et au Directeur des tournois et titres.

QUESTION 30 :

Le rapport technique doit contenir certains documents. Dans la liste ci-dessous quel est le document qu'il est inutile d'envoyer à la Directrice des Tournoi et Titres ?

a) **Formulaire T1.**
b) **Formulaire T2.**
c) **Formulaire T4.**
d) **Paiements des droits d'homologation.**

LA : Chap. 5.4 : Rapport technique de fin de tournoi

Fin du corrigé de l'UVT

Informations de contact

Direction Nationale de l'Arbitrage

Directeur de l'Education des arbitres : Rachid Heddache

direc.educ.dna@gmail.com

Direction Nationale de l'Arbitrage

Fédération Française des Echecs

6 rue de l'Eglise 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél : 01 39 44 65 80

Contact : contact@ffeéchecs.fr

fédération française des échecs

N'hésitez pas à contacter la DNA en cas de question ou de remarque sur l'édition de ces annales.